

16 17 18 juin 2015 - Le Mans



Rapport d'activité

Jeunes
Agriculteurs

Installation -
Formation -
Appui réseau -
Emploi
p. 6

Politique agricole
Enjeux européens et
internationaux

p. 16

Social - Fiscal -
Réglementation

p. 24

Productions & valeur
ajoutée
p. 32



Synthèse du rapport d'activités..... 3 et 4

PREMIÈRE PARTIE

Installation - Formation Appui réseau - Emploi

Renouvellement des Générations en Agriculture.....	7
Formation des responsables professionnels et des animateurs JA.....	9
Appuiréseau.....	10
Graines d'agriculteurs - les Trophées de l'installa- tion.....	11
Elections MSA.....	12
Halles de Jim.....	13
Remplacement.....	14

DEUXIÈME PARTIE

Politique agricole, enjeux européens et internationaux

Politique agricole commune.....	17
Dossiers internationaux.....	18
Développement agricole.....	19
Année Internationale de l'Agriculture Familiale.....	20

TROISIÈME PARTIE

Social, fiscal et réglementation

Protection sociale et fiscalité agricole.....	25
Gestion des risques et des crises.....	26
Foncier agricole.....	27
Affaires publiques nationales et européennes.....	28

QUATRIÈME PARTIE

Productions et valeur ajoutée

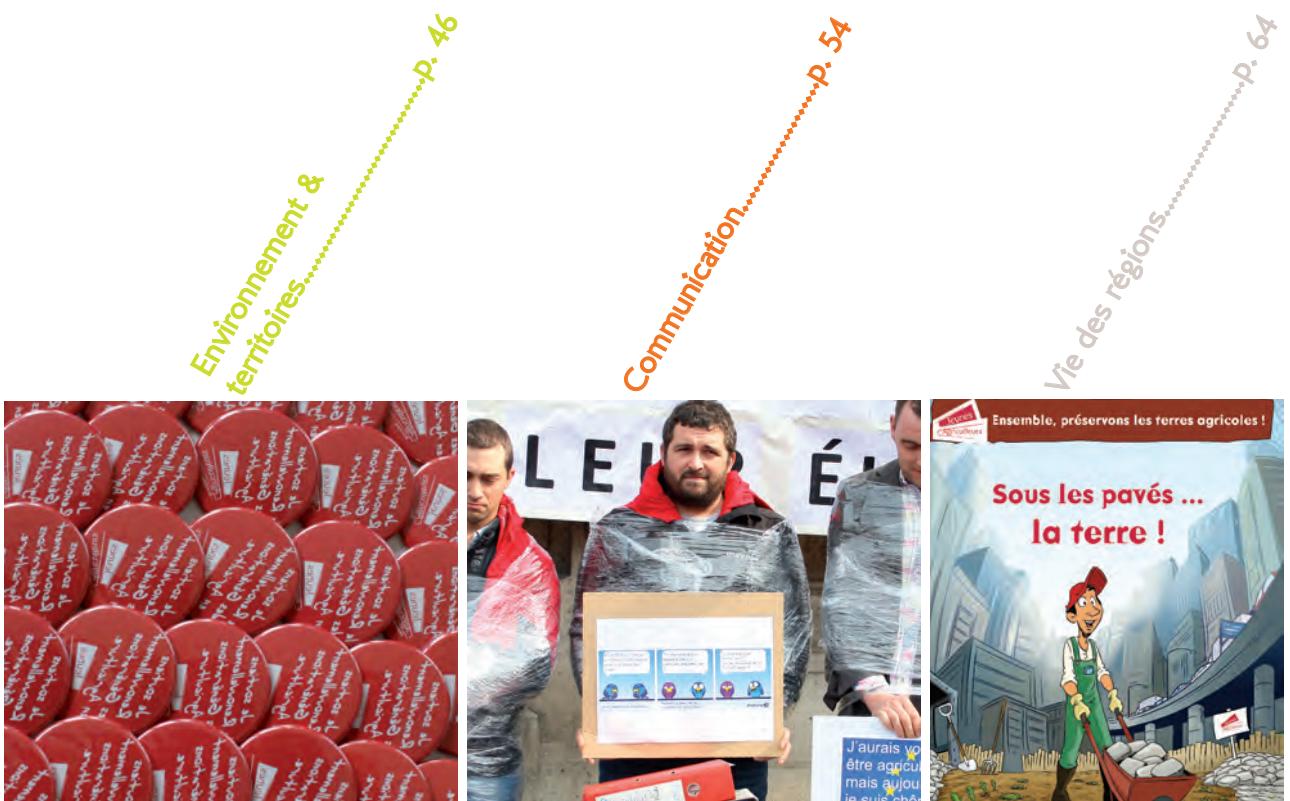
Distribution des produits agricoles et relations avec la grande distribution.....	33
Viticulture.....	34
Grandes cultures.....	35
Fruits et légumes.....	36
Production hors sol.....	37
Production laitière.....	38
Production bovine.....	39
Production ovine.....	40
Production caprine.....	41

CINQUIÈME PARTIE

Environnement et territoires

Environnement.....	45
Montagne et zones défavorisées.....	46
Conditionnalité.....	47
Agriculture biologique.....	48

SOMMAIRE



SIXIÈME PARTIE Communication

La promotion du métier d'agriculteur.....	53
Les événements JA.....	54
Relations presse JA	55
La stratégie partenariale	56
La stratégie de communication.....	57
Les Terres de Jim.....	59
JA mag, la nouvelle formule.....	61
JA présent sur la toile.....	62

Région Midi-Pyrénées.....	82
Région Nord-Pas de Calais.....	83
Région Outre-Mer.....	84
Région Pays-de-la-Loire.....	85
Région Picardie.....	86
Région Poitou-Charentes.....	87
Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.....	88
Région Rhône-Alpes.....	89

SEPTIÈME PARTIE Vie des régions

Région Alsace.....	67
Région Aquitaine.....	68
Région Auvergne.....	69
Région Basse-Normandie.....	70
Région Bourgogne.....	71
Région Bretagne.....	72
Région Centre.....	73
Région Champagne-Ardenne.....	74
Région Corse.....	75
Région Franche-Comté.....	76
Région Haute-Normandie.....	77
Région Ile-de-France.....	78
Région Languedoc-Roussillon.....	79
Région Limousin.....	80
Région Lorraine.....	81

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

LE RGA : UNE ANNEE CHARNIERE

- défense du budget 2015 : remise à niveau des enveloppes FICIA et de financement des stages et PPP, obtention de 10 millions d'euros supplémentaires répartis sur 2015, 2016 et 2017.
- Mise en route de la nouvelle gouvernance : accompagnement des régions dans la mise en place des nouveaux critères d'accès à la DJA, pression syndicale pour démarrer l'instruction des dossiers malgré les retards dans la validation des PDRR.
- Simplification du PDE (plan d'entreprise) depuis le 1er janvier 2015 : mise en place de scénarii, réduction du nombre d'avenants grâce à la possibilité de décaler de 1 ou 2 ans les investissements.
- Points Accueil Installation : toutes leurs missions sont officiellement reconnues et élargies (accueil, information et orientation), augmentation de leur financement.
- Loi d'avenir : extension du contrat de génération au monde agricole, installation progressive reconnue sur 4 ans (durée du PE), avancée du renvoi de la DICAA, remise en route de l'observatoire installation-transmission, contrat de couverture sociale pour tous les porteurs de projet.
- Une brique de plus au mur bancaire : le livret projet agri avec le crédit agricole.

DES ACTIONS ET DES PROJETS AU SERVICE DE L'INSTALLATION

- 4ème édition de la semaine nationale (le mois en 2014 !) de préservation du foncier.
- Après les fruits, les légumes et la viticulture, et la viande bovine et les grandes cultures, les Graines d'agriculteurs mettent à l'honneur les filières laitières en 2015.

LES FILIERES A L'ECOUTE DE JA

- Lait : JA a obtenu du ministère la possibilité pour les conférences de bassin de formuler des recommandations sur l'installation. La non-cessibilité des contrats, défendue depuis des années par JA, est aujourd'hui officiellement reprise par la FNPL.
- Viticulture : obtention d'un nouveau cadre communautaire fixant à 1% par an l'augmentation maximale de la surface en vigne. Pression syndicale pour maintenir les spécificités « jeunes ».
- Gestion des risques : forte implication de JA dans la mise en place du nouveau code assurantiel et la mise en place future de l'assurance-prairies.
- JA aussi présents dans toutes les filières : fruits et légumes, ovine, caprine, grandes cultures, viande bovine, aviculture, etc...

PAC : UNE ANNEE DE DECLINAISON NATIONALE, PARSEMEE D'OBSTACLES QUE JA A SU BRAVER

- Transferts des DPB entre fermier entrant et fermier sortant : JA a été entendu, ce sera possible.
- Aide au Bovin Allaitant (ABA) : JA a obtenu que 2015 soit une année de transition qui ne pénalise pas les jeunes en termes d'attribution de prime.
- ICHN : Le dispositif français a pour une bonne partie été conservé grâce à la pression syndicale.
- Dispositif d'installation dans le deuxième pilier : le plafond de PBS (pour prétendre aux aides à l'installation) a été ramené à l'actif. Les prêts bonifiés pourront se poursuivre au-delà de la fin du PE (mais ne pourront être contractés que jusqu'à la dernière année du PE).

ENVIRONNEMENT : L'AGRICULTURE EST UNE SOLUTION, PAS UN PROBLEME

- Directive nitrates : action syndicale de novembre 2014 qui a abouti à la réduction de près d'un tiers des zones vulnérables (classées selon les limites des bassins versants). JA est également co-rapporteur du projet « Nitrates autrement ».
- lobbying intensif sur la loi biodiversité avec l'obtention de l'inscription du principe de complémentarité entre agriculture et biodiversité.
- Eau : obtention par JA de la définition d'une cartographie des cours d'eau contrôlable et de la signature d'une charte contrôleur – contrôlé ; facilitation du désarmement des agents de l'ONEMA.
- lancement d'une communication positive sur l'environnement.

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES

LA DISTRIBUTION DES PRODUITS : MONTEE EN PUISSANCE DU PROJET AGRI DISTRIB'

- Montée en puissance du projet CASDAR « faisabilité d'un circuit de distribution avec les agriculteurs organisés » : lancement de la première phase de travail avec 11 régions.
- Pression syndicale pour une mise en place effective de la loi Hamon : renforcement des pouvoirs de contrôle de la DGCCRF, volatilité des prix des matières premières, sanctions des pratiques abusives, etc...)
- Lancement de l'opération « viande de nulle part » à l'échelle nationale.
- Rencontre avec les distributeurs pendant les négociations commerciales et au SIA 2015.

UNE VIGILANCE SYNDICALE DE TOUS LES INSTANTS

- Action nationale en novembre 2014 « produire français pour manger français » : 4 chantiers engagés avec le Premier ministre (environnement, social, relations commerciales, innovation)
- Action nationale en février 2015 sur la complexité de l'application nationale de la nouvelle PAC.
- Pression continue sur le ministère et la commission européenne pour maintenir nos dispositifs en faveur de l'installation et de nos territoires (action devant le ministère, rendez-vous avec le cabinet du commissaire européen à l'agriculture).

LA DYNAMIQUE DU RESEAU : CIMENT DE NOS ACTIVITES

- Un accompagnement intensif des équipes en régions et en départements : plus de 150 déplacements en régions et en départements en 2014 !
- Un projet collectif d'une ampleur inédite mené à bien : Les halles de Jim.
- La formation des responsables et des salariés du réseau.

PRESENTS A L'INTERNATIONAL POUR DEFENDRE LA CAUSE DES JEUNES AGRICULTEURS

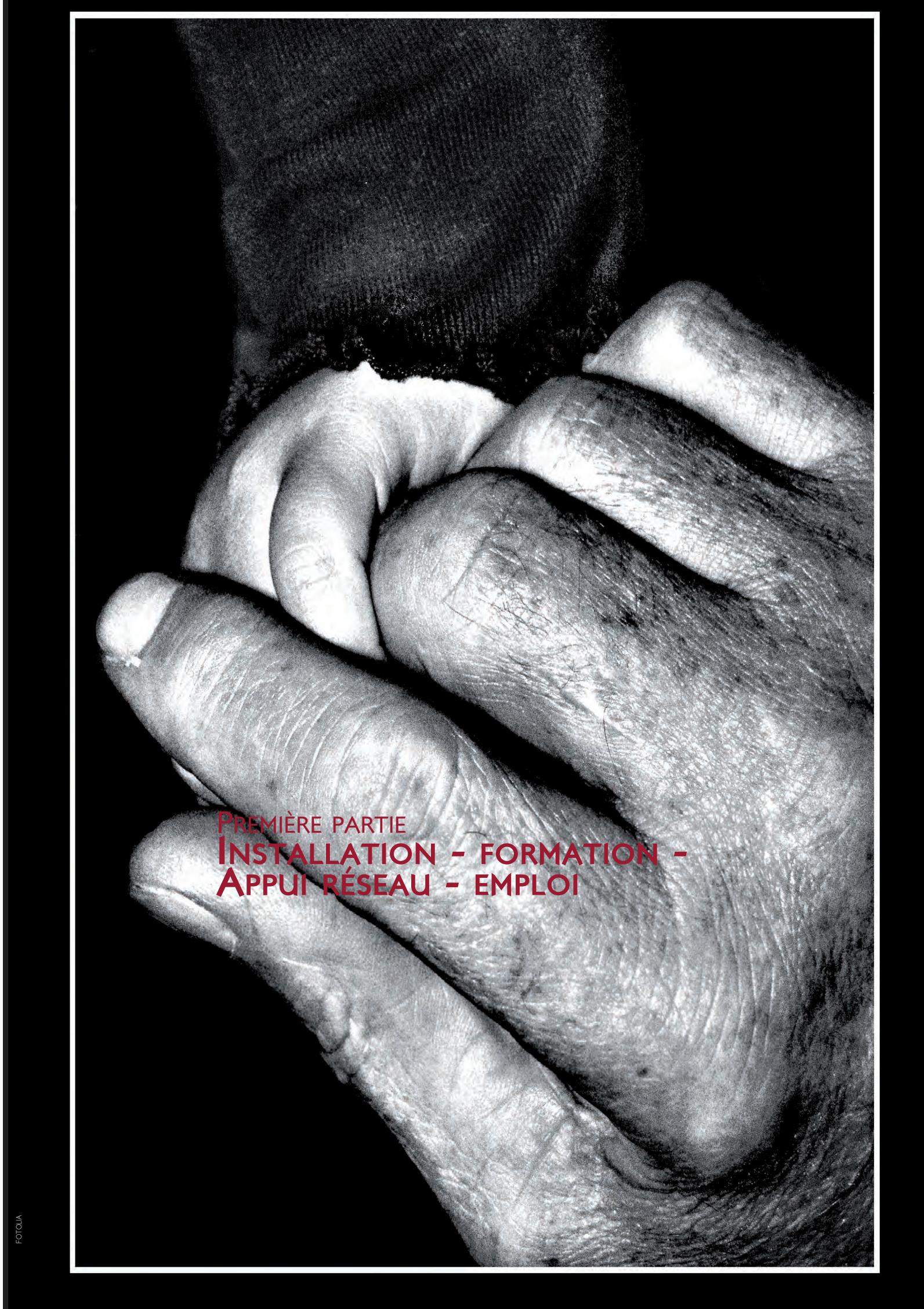
- Année internationale de l'agriculture familiale : organisation du Sommet international des jeunes agriculteurs, en collaboration avec Afdi, à Bordeaux le 4 septembre et signature du manifeste international « les agricultures familiales : une solution d'avenir ».
- Participation à des conférences, à des ateliers de travail en Afrique de l'Ouest et en Amérique du Sud sur la question des jeunes.
- Force de proposition au Ceja, notamment sur les questions de commerce international (RO 2014).

DES EVENEMENTS AUX SERVICES DE TOUS NOS PROJETS ET DE TOUTES LES AGRICULTURES

- Les Terres de Jim (4, 5, 6 et 7 septembre 2014 à Saint-Jean d'Illac), une expérience incroyable : 200 000 visiteurs, 2000 bénévoles et les 23 régions du réseau JA. Une reprise médias sans précédent : 360 titres parus et 22 dépêches AFP ainsi qu'une reprise dans les radios et la presse nationale : RTL, France info, Le Point, Libération, Le Monde...
- Les activités du réseau : UH dans l'Eure, session RGA en Ille et Vilaine, sessions et groupes de travail.
- Le Salon International du Machinisme Agricole : Promotion du métier d'agriculteur sur le stand « Demain je serai paysan ».
- Le Salon International de l'Agriculture : Des JA engagés et acteurs pour défendre et promouvoir leur métier et faire passer leurs propositions aux décideurs politiques.

JA A LA UNE ET SUR LA TOILE

- Les JA dans les médias : nombreux plateaux TV, interviews radio, presse écrite, tribunes.
- Des réseaux sociaux en ébullition : facebook (7100 fans !), twitter (4000 abonnés et 3900 twittes !) ; 10 000 visiteurs par mois sur le site web JA, des blogs (blog du président, blog « Agriculture familiale : agricultures d'avenir ») qui font le buzz, et un nouvel outil de communication interne : la newsletter JA envoyée au réseau chaque lundi !
- Des actions syndicales toujours intenses et imaginatives...
- Tout ça à la Une, dans le JA Mag qui a fait peau neuve début 2015 avec sa nouvelle formule plus interactive !



PREMIÈRE PARTIE
INSTALLATION - FORMATION -
APPUI RÉSEAU - EMPLOI

RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE

CONTEXTE

Le début d'année 2014 a été compliqué dans la mise en route de l'instruction des dossiers. Nous voilà repartis à l'identique pour 2015 ; à mi-mars, seuls quelques départements avaient réussi à mettre en place leur première CDOA. Raisons de ces blocages : un manque d'anticipation et des négociations entre Europe, Ministère et Association des Régions de France (ARF), le refus par l'Europe de certains critères de modulation régionaux, des DDT et Draaf très frileuses...

ACTIONS DES JA

La défense du budget 2015

La loi de finances pour 2015 a apporté de très mauvaises nouvelles : division de moitié de l'enveloppe pour la réalisation de stages et PPP (2,5 millions au lieu de 5 millions les années précédentes) et suppression de l'enveloppe FICIA qui finançait l'ensemble des actions PIDIL. Jeunes Agriculteurs s'est battu pour remettre ces lignes à niveau et a obtenu 10 millions supplémentaires répartis sur 2015, 2016 et 2017. Points négatifs de cette négociation : l'utilisation des fonds issus de la taxe sur le changement de destination des terres et une vision financière à court terme.

La mise en route de la nouvelle gouvernance

JA a travaillé à maintenir un cadre national sur les aides à l'installation et le dispositif d'accompagnement. Ce cadre n'a pu être que très limité, les régions tenant à garder leur indépendance sur les critères de modulation de la DJA et leur définition. Cette volonté des Régions entraîne une forte disparité sur les montants de DJA et la définition de chaque critère d'une région à l'autre. Cette nouvelle gouvernance a, une nouvelle fois, complexifié le système et entraîné un retard sur l'instruction des dossiers. JA a appuyé les JA Régions dans la mise en place de ces nouveaux critères. Un groupe RGA sur 2 jours en avril, un groupe RGA en octobre et la session de février 2015 ont permis d'échanger sur les problématiques de chacun, de mutualiser les expériences et de faire des propositions pour tenter d'améliorer la situation. Des groupes Animateurs installation région (AIR) ont également permis de comparer les critères et définitions choisis par chaque région.

La simplification du PDE

Le PDE est devenu depuis le 1er janvier 2015 le plan d'entreprise (PE), afin de « coller » à la réglementation européenne. Il voit sa place d'outil de gestion réaffirmée, à travers la mise en place de scénarii, comme demandé par JA dans son RO 2011. La réforme du PDE va également permettre de réduire le nombre d'avenants car les investissements pourront être décalés de 1 à 2 ans et de nouveaux investissements pourront être réalisés si le porteur de projet se situe dans un bon scénario. Victoire également : la possibilité de réaliser des modifications la première année du PE.

La coordination des Points Accueil Installation

Les PAI ont été labellisés sur l'ensemble du territoire au 1er janvier 2015. Grâce à la pression des JA durant les Assises, puis lors des CNIT, toutes leurs missions sont officiellement reconnues et ont été élargies : accueil, information et orientation de tous les porteurs de projet, quel que soit leur âge, suivi du porteur de projet jusqu'à son passage au PAI... Le financement des PAI a été augmenté pour répondre à ses nouvelles missions. En parallèle, JA a continué d'informer et de former les chargés de mission PAI. Une journée nationale a été organisée le 4 novembre 2014, suivie de deux jours de formation « écoute active du candidat ». Nouveauté : une formation sur la réglementation a été organisée les 2 et 3 avril 2015. Un travail a également été mené avec Vivea pour améliorer l'attestation d'accès aux formations que peut délivrer chaque chargé de mission aux porteurs de projet.

La défense de points importants dans la loi d'avenir agricole

Sur la partie installation de la loi d'avenir, JA s'est battu pour qu'un certain nombre d'éléments apparaissent :

- o Installation progressive reconnue sur 5 ans au lieu de 3 auparavant ;
- o Mise en place d'un contrat de couverture sociale pour tous les porteurs de projet ;
- o Extension du contrat de générations pour le monde agricole ;
- o Avancée du renvoi de la DICAA ;
- o Remise en route de l'observatoire installation-transmission.

AGRICULTURE

Le lancement d'un groupe enseignement agricole

Après le BTS ACSE en 2014, le Bac Pro CGEA et le BPREA vont être revus au cours de l'année 2015 afin de s'adapter aux besoins du terrain et d'intégrer la notion d'agro-écologie. JA veillera à ce que les notions d'économie et d'agronomie ne soient pas négligées. JA doit être présent pour veiller à une évolution positive des diplômes. Dans cette optique, un groupe spécifique enseignement agricole a eu lieu le 10 janvier 2015.

La mise en place d'une « brique » du « mur bancaire »

Les RO 2011 et 2012 lançaient le concept de « mur bancaire ». L'idée : diversifier et personnaliser les financements possibles d'un candidat lors de son installation. Une première brique de ce mur a été créée grâce à un partenariat avec le Crédit agricole : le livret projet agri. Le jeune, son cercle familial ou amical peut épargner en amont de son installation, l'épargne générant des droits à prêts à taux préférentiel.

Un partenariat avec le fondateur de Miimosa, plateforme de financement participatif (concept du don pour don), a également été mis en place pour aider les nouveaux installés à développer des projets, à faible investissement.

La session RGA des 3, 4 et 5 février 2015 à Saint Malo a également permis de dresser une liste des partenaires, coopératives, acteurs locaux qui pourraient être sollicités pour alimenter ce mur bancaire.



PERSPECTIVES

Du travail est encore à réaliser sur les prêts bonifiés, afin d'évaluer l'impact de la diminution de la durée de bonification et faire une nouvelle proposition au Ministère.

Avec la mise en place de la grille de sélection, certains candidats ne pourront plus bénéficier des prêts bonifiés et des exonérations fiscales. JA travaille à ce que ces jeunes installés puissent bénéficier des exonérations fiscales.

Pour développer le mur bancaire, d'autres partenariats sont encore à trouver, notamment au niveau local, par le biais des communautés de communes, coopératives...

Jeunes Agriculteurs tient également à relancer les stages à l'étranger. Au revoir Sesame, mais bonjour à un nouveau dispositif, moins complexe, copiloté avec l'Ifocap.

Enfin, pas de renouvellement des générations sans transmission. Le groupe RGA a déjà planché sur la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à l'installation (expertis) qu'il va falloir concrétiser sur des régions pilotes, grâce au financement obtenu sur la taxe sur le changement de destination des terres.

FORMATION DES RESPONSABLES PROFESSIONNELS ET DES ANIMATEURS JA

CONTEXTE

JA s'est appuyé sur son Organisme de Formation avec l'ambition de relancer la dynamique des Ecoles de Responsables ainsi que de l'action formation à destination des adhérents, des élus du réseau et de ses salariés.

Jeunes Agriculteurs reste à disposition du réseau dans le conseil sur la construction d'actions de formation, ainsi que l'aide aux régions et les départements qui souhaitent devenir Organisme de Formation.

ACTIONS DES JA

Le programme d'accueil des nouveaux entrants a été un succès : présidents-SG en départements, animateurs recrutés, chargés de mission Point Accueil Installation sur les techniques d'écoute.

Ce travail est complété par la diffusion de notes pédagogiques pour que les départements gagnent en autonomie sur la construction d'actions de formation (cahiers des charges types, aide dans la recherche de financement, déroulés de formations sur mesure). Le chantier formation établi pour 2014 appuie l'action menée par le CA 2014-2016, avec comme axes prioritaires :

- **Finances : obligations comptables et réglementaires des associations.**

En lien avec le financement des structures JA et des actions syndicales, une action de professionnalisation a été lancée pour permettre une meilleure comptabilité analytique et le pilotage de la stratégie financière de chaque structure JA.

- **Communication : renforcer le rayonnement et l'ancre territorial du réseau JA.**

Le plan de formation communication (prise de parole, média training, réseaux sociaux) pour les élus et les salariés, concrétise l'ambition de JA dans son pouvoir d'influence et de sensibilisation des acteurs publics, des citoyens, des partenaires de la profession... La stratégie vise à densifier la présence et la réactivité de JA sur les réseaux sociaux, gagner en aisance en interview presse, renforcer la capacité de mobilisation et de fédération syndicale.



• Ressources Humaines

L'une des priorités sur la partie réseau, le plan de formation à venir vise à redonner aux professionnels et aux salariés les outils et le cadre humain qui permette une collaboration en binôme efficiente et basée sur les valeurs de respect et d'engagement qui composent JA.

PERSPECTIVES

2015 est une année charnière dans la stratégie des actions de formation de la profession, avec la définition du Plan Stratégique Triennal de Vivea. Les actions de formation portées par le réseau JA, notamment pour les futurs installés. La refonte de la Formation Professionnelle Continue impacte aussi fortement la capacité de formation des salariés agricoles, au travers du nouveau fonctionnement du fonds Fafsea. JA reste vigilant dans les négociations à maintenir les droits d'accès à la formation et au financement des actions.

APPUI RÉSEAU

CONTEXTE

L'appui au réseau est l'un des 4 axes du projet de mandature 2014-2016 de Jeunes Agriculteurs. Les responsables nationaux aidés du service syndical s'emploient à dynamiser nos structures JA. L'accompagnement du réseau revêt de nombreux aspects :

- décliner le projet politique en régions et départements
- connaître la vie, les besoins et les attentes du réseau
- défendre les spécificités Jeunes Agriculteurs
- apporter une méthode, des conseils dans la mise en place d'actions
- accompagner les nouvelles équipes professionnelles.

ACTIONS DES JA

Sur le mandat 2014 – 2016, le comité de pilotage réseau (composé de 11 administrateurs nationaux) a décidé de mettre l'accent sur 2 axes stratégiques : suivi et accompagnement du réseau et communication interne. Jeunes Agriculteurs agit sur l'accompagnement des équipes régionales et départementales à travers de nombreuses actions :

- la commission syndicale et les groupes de travail, lieux d'échanges entre les responsables JA ;
- la participation d'administrateurs ou d'administratifs nationaux sur demande des régions ou des départements en groupe de travail, conseil d'administration, séminaires ou assemblées générales pour travailler sur le projet politique et évoquer les dossiers en cours : l'année écoulée a d'abord été consacrée à accompagner la mise en route des équipes régionales et départementales fraîchement élues ;
- tout cela étant complété par une veille syndicale et des contacts et conseils au quotidien ;

Sur l'ensemble de l'année, JA a effectué plus de 150 déplacements en département et région.

Plusieurs événements ont également permis au réseau de se retrouver et de pouvoir échanger :

- Congrès 2014 à Saint Brieuc avec le rapport



moral fondé cette année sur la recherche d'adhérents

- Terres de Jim et Halles de Jim 2014
- UH 2014 dans l'Eure. Tous les échelons de la structure JA ont été sollicités pour réfléchir aux finances et cotisations ainsi qu'à la communication au sein de notre réseau.

JA a dû également se mobiliser pour des sujets plus syndicaux, comme l'installation, l'environnement, les filières avec la manifestation du 5 novembre en point d'orgue.

PERSPECTIVES

Le suivi et l'accompagnement du réseau et la communication interne devront être menés à bien. Ces 2 axes sont complétés par 4 actions prioritaires :

- la mise en place de la base de données adhérents
- le rapport moral avec le dossier finances et cotisations
- le chantier formation (ressources humaines, écoles de responsables...)
- l'adaptation de notre réseau à la réforme territoriale

GRAINES D'AGRICULTEURS

LES TROPHEES DE L'INSTALLATION

CONTEXTE

Graines d'Agriculteurs, Les trophées de l'installation, sont organisés par Jeunes Agriculteurs depuis 2011 pour récompenser les meilleures installations de moins de 5 ans. Cet évènement de communication de grande ampleur permet de mettre en avant le savoir-faire de la profession et de montrer les visages de l'agriculture de demain, au travers de ces jeunes installés qui représentent l'avenir des filières agricoles. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site officiel de Graines d'agriculteurs : <http://www.graines-agriculteurs.com/>.

Ce concours qui s'adresse aux personnes installées depuis moins de 5 ans a pour objectif de :

- Susciter des vocations et donner envie aux jeunes d'entreprendre sur une exploitation agricole.
- Mettre en avant des exemples à suivre, auprès de tous ceux qui envisagent un parcours d'installation. Pour JA, c'est l'occasion de mettre sur le devant de la scène médiatique de jeunes entrepreneurs plein d'ambition.

Les graines d'agriculteurs visent à identifier ces parcours d'installation, mais aussi de transmission-reprise d'exploitation qui s'inscrivent dans une logique de création de valeur ajoutée, en phase avec l'environnement et les attentes du consommateur.

. Retour sur les précédentes éditions :

Edition	Filière	Nbre de candidats	Part des installations aidées les 5 dernières années	Finalistes	Lauréats	Nombre de votants sur le site	Nombre de visites sur le site
2011	Arboriculture	80	25%	10	3	8000	13000
2012	Maraîchage	150	30%	8	2	5000	32000
	Viticulture	250	30%	12	3	22000	
2013	Viande bovine	500	20%	10	2	2000	40000
2014	Gdes cultures	140	2,5%	10	2	14000	30000
Total		620	29,5%	50	12	70000	115000

PERSPECTIVES

Ce sont les filières laitières qui sont à l'honneur cette année. Après la sélection des candidatures par les jurys régionaux. Une douzaine de candidatures sélectionnées par un jury national seront soumises au vote du public en juillet et août. Nous connaîtrons les lauréats de cette édition 2015 lors des Terres de Jim organisées en Moselle les 11, 12 et 13 septembre 2015.



ACTIONS DES JA

En 2014, l'édition des Graines d'Agriculteurs était dédiée à la filière des grandes cultures.

- Des relais grand public à travers les médias :
 - nationaux – journal de TF1, Figaro, France Inter
 - régionaux - presse quotidienne régionale
 - spécialisés – presse agricole
- Un site internet à jour et bien fréquenté
- Des réseaux sociaux (Facebook et Twitter) animés par une community manager.

ELECTIONS MSA

CONTEXTE

Les élections MSA se tiennent tous les cinq ans. C'est un moment important de la vie syndicale JA car elles représentent un enjeu fort de représentativité et de participation.

En termes de participation, il s'agissait de démontrer l'attachement des agriculteurs à leur système de protection sociale spécifique, piloté par des élus. L'enjeu de représentativité était également important pour que la voix des jeunes agriculteurs soit entendue dans les caisses de MSA.

Une mobilisation du réseau à la hauteur de l'événement était donc de mise et le déroulement de ces élections a été piloté au niveau de la tête de réseau en collaboration avec la FNSEA.

Jeunes Agriculteurs est particulièrement attaché à certaines mesures en faveur des jeunes telles que l'allongement de la période d'exonération partielle de cotisations pour les jeunes installés, l'assouplissement des conditions de congés maternité/paternité et bien d'autres.

ACTIONS DES JA

Afin de mener à bien ces élections, plusieurs actions ont été conduites par Jeunes Agriculteurs. La première étant de relayer les informations pour l'ensemble du réseau JA. La présentation des élections MSA et du rôle de délégué cantonal a été faite en AG locales, afin de motiver les candidats à la constitution de listes communes JA/FNSEA pour l'élection des délégués cantonaux. Une campagne a également été menée dans la presse agricole départementale. Des témoignages de jeunes agriculteurs engagés à la MSA ont été publiés, ainsi qu'une tribune commune des présidents Thomas DIEMER et Xavier BEULIN. La promotion des élections et du nouveau système de vote en ligne s'est également faite par le site internet de Jeunes Agriculteurs.



PERSPECTIVES

Au total ce sont 65 000 candidats qui se sont mobilisés pour ces élections pour 24 000 délégués cantonaux élus. La mobilisation du réseau a donc été au rendez-vous. Le taux de participation global fut de 31%, soit une légère baisse par rapport aux élections 2010. A noter que la participation des collèges « exploitants » et « employeurs » furent respectivement de 39% et 37%.

Au sein des 35 caisses régionales de MSA, une trentaine de JA ont été élus dans leur conseil d'administration et se feront l'écho de la voix des jeunes dans la plupart des caisses.

HALLES DE JIM

CONTEXTE

4 ans après *Nature Capitale*, Jeunes Agriculteurs décide de lancer un nouvel événement d'ampleur pour son réseau. Pour la première fois il s'agira d'un projet piloté par l'ensemble des 23 régions JA. La distribution étant une autre priorité du mandat, il est proposé aux régions de mener un projet commun de communication sur cette thématique.

Le projet retenu sera donc la création d'un espace de vente éphémère pendant l'événement *Terres de Jim* à Saint Jean d'Illac du 4 au 7 septembre 2014.

ACTIONS DES JA

L'organisation de l'événement *Les Halles de Jim* a débuté en septembre 2013 et chaque région était invitée à participer aux Comités d'Organisation qui avaient lieu à Paris chaque mois. Trois objectifs principaux ont été fixés pour le projet des *Halles de Jim* : la dynamique réseau, la dimension politique sur le sujet de la distribution, et un objectif financier pour le réseau.

Au total ce sont plus de 800 bénévoles qui se sont relayés du 2 au 8 septembre pour mettre en place les *Halles de Jim* sur 1650m², et mettre en valeur plus de 750 références produits. De nombreuses animations ont été mises en place par les JA, notamment un concours de cuisine inter-régions, *Les Jeunes Agriculteurs en cuisine*, où les plats étaient notés par les clients. La communication autour de la distribution était assurée par des affiches de construction du prix de certains produits phares de l'alimentation française, mais aussi par la visite du Premier ministre, Manuel Valls, et du ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll. La reprise médiatique a été importante avec une trentaine d'articles traitant exclusivement des *Halles de Jim* parus entre le 4 et 7 septembre 2014. Une enquête consommateur a également été menée sur place. Des résultats intéressants en sont ressortis, comme par exemple : 93% des personnes interrogées estiment qu'il est légitime que les agriculteurs vendent leurs produits.

N'oublions pas la *Restauration des Régions*, autre aspect du projet, qui a permis à quelques régions



de servir un repas typique de leur région aux visiteurs des *Terres de Jim*. Cette initiative a également permis de renforcer la cohésion au sein de ces équipes régionales et de faire profiter de l'événement à un plus grand nombre d'adhérents.

Ce fut un moment d'échanges et de solidarité pour le réseau JA où l'entraide entre bénévoles a permis de mener à bien un projet d'envergure nationale en offrant au plus grand nombre d'adhérents de profiter de l'événement.

PERSPECTIVES

Les Halles de Jim ont été un réel succès du point de vue de la dynamique réseau et du message politique porté. En 2015 il est prévu d'organiser la deuxième édition des *Halles de Jim* aux *Terres de Jim* à Metz. Afin de tenir compte du bilan de la première édition, la mutualisation totale ne sera pas effective et chaque région gérera elle-même ses produits et leur mise en valeur.

REEMPLACEMENT

CONTEXTE

Le remplacement joue un rôle essentiel pour favoriser l'installation. C'est un enjeu important quant à la qualité de vie des agriculteurs et à l'attractivité du métier, car les jeunes prétendent à une qualité de vie équivalente à celle des autres catégories socioprofessionnelles : prise de congés, temps de formation, arrêts maladie... Etre agent de remplacement peut également être un tremplin avant de s'installer sur sa propre exploitation.

JA a en effet pleinement conscience que, pour faciliter la présence des élus, il faut pouvoir proposer des services de remplacement aux jeunes qui en ont besoin.

ACTIONS DES JA

L'année écoulée a été l'occasion pour JA de réaffirmer l'importance d'utiliser les journées de remplacement mises à disposition pour l'engagement syndical. Aussi bien au niveau national qu'au niveau départemental, ces journées financées sur fonds publics permettent aux élus syndicaux de se faire remplacer quand ils exercent leur mandat. C'est un élément essentiel permettant aux jeunes d'exercer des responsabilités, et JA s'est battu pour renforcer ce système.

Ainsi, JA a obtenu plusieurs avancées pour améliorer le remplacement des syndicalistes :

- La prise en charge n'est plus forfaitaire mais proportionnelle au coût moyen national d'une journée de remplacement : 25%, 50 % ou 75 %, ce qui permettra de suivre l'évolution du coût du travail (35 €, 70 € ou 105 € en 2014). JA a demandé et obtenu une augmentation de 250 000 €, destinée majoritairement aux mandats régionaux qui sont de ce fait pleinement reconnus.

- L'engagement régional est enfin reconnu et chaque région JA bénéficie en 2014 de 2 477 € pour le remplacement de ses élus.

- On s'oriente progressivement vers une harmonisation des dotations aux départements, en profitant partiellement de l'augmentation d'enveloppe. Malheureusement la répartition du mandat syndical national est basée à 75% sur le nombre de voix et à 25% sur le nombre de sièges,



ce qui désavantage notre syndicat par rapport au calcul des années antérieures.

PERSPECTIVES

En 2014 le nouveau système a été approuvé tardivement par le Ministère et les autres syndicats, ce qui a entraîné des sous-consommations. Pour 2015, le système est opérationnel dès le 1^{er} janvier et la question du financement de ces journées de remplacement est centrale. C'est sur ce point qu'il faut vraiment trouver une solution à moyen terme. JA continuera de s'appuyer sur les Services de Remplacement pour trouver des modalités de mise en œuvre et de financement concluantes. L'engagement syndical passe aussi par un remplacement facilité !

Cependant, le remplacement n'est pas destiné uniquement à l'engagement professionnel. Les perspectives de travail portent sur le remplacement comme facilitateur de l'installation. C'est sur ce sujet que le travail doit à l'avenir s'accentuer.





DEUXIÈME PARTIE
**POLITIQUE AGRICOLE, ENJEUX EUROPÉENS
ET INTERNATIONAUX**

LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

CONTEXTE

Alors que la nouvelle PAC est entrée officiellement en vigueur le 1er janvier 2015, bon nombre de règles sont restées imprécises, voire inconnues, si ce n'est même remises en cause par rapport aux accords politiques de 2013 et 2014, depuis cette date. Ces règles concernent, pêle-mêle, le verdissement, l'aide aux bovins allaitants, la conditionnalité, les transferts d'historiques ou encore les modalités d'application de l'ICHN. A l'heure où sont écrites ces lignes, tous les programmes de développement rural régionaux (PDRR) n'ont pas été validés par Bruxelles, alors que les nouvelles règles du deuxième pilier s'appliquent déjà. Enfin, les travaux sur la simplification, engagés par le nouveau commissaire européen à l'Agriculture Phil Hogan doivent nous inciter à la prudence, simplification ne devant pas rimer avec simplisme ou gommage des spécificités.

ACTIONS DES JA

L'action de Jeunes Agriculteurs s'est focalisé, depuis juin 2014, sur le suivi pas à pas de la déclinaison des accords politiques obtenus en 2013 et 2014. Nos efforts se sont notamment concentrés sur l'installation, le transfert des historiques entre fermiers entrants et sortants, l'ICHN et les aides couplées.

Sur le couplage, nous avons obtenu du ministère que l'année 2015 soit une année véritablement transitoire pour permettre aux jeunes qui reprennent un troupeau allaitant de bénéficier d'un nombre de droits optimal et non plafonné à 50 vaches comme cela était initialement prévu. La réserve de droits pour l'aide allaitante sera gérée au niveau national en 2015 puis au niveau des régions à partir de 2016 avec une mutualisation nationale pour servir les publics prioritaires.

Sur le transfert des historiques, JA a été entendu car le ministre s'est engagé à ce que tous les transferts d'historiques entre fermiers entrants et sortants soient effectués.

Sur l'ICHN, la remise en cause des modalités d'application nationale du dispositif en France, par la Commission européenne a fait l'objet d'un travail de lobbying qui a abouti au sauvetage global du dispositif même si le critère d'âge limite (65 ans) pour bénéficier de l'aide n'a pas pu être maintenu. Une dégressivité a dû être mise en place dans l'attribution de l'aide en fonction du pourcentage de terrains (par exploitation) situés en zone défavorisée.

Sur l'installation, le combat s'est focalisé sur la question des prêts bonifiés et de la PBS (production brute standard) : nous avons obtenu de la



Commission la possibilité de poursuivre ses prêts bonifiés au delà de la fin du PE à condition toutefois qu'ils aient débutés avant la fin du PE. De même, le plafond de 1,2 millions d'euros de PBS par exploitation, instauré par le ministère, et au-delà duquel un jeune qui s'installe ne peut prétendre aux aides a été rammené l'actif.

Ce sont avant tout les mobilisations du réseau tout au long de l'année qui ont permis aux décideurs de prendre conscience de la complexité et du flou qui entourent les nouvelles règles, et qui ont fait bouger des lignes en notre faveur.

PERSPECTIVES

Ces derniers mois de mobilisation autour de la complexité qui accompagne la mise en œuvre de la nouvelle PAC doivent faire prendre conscience à l'ensemble des acteurs agricoles et aux décideurs politiques que la PAC, sous cette forme, arrive à bout de souffle. Le congrès 2014 a validé, dans le cadre du rapport d'orientation, la conduite d'un travail prospectif pour construire une PAC post 2020, bras armé d'une véritable stratégie politique et davantage connectée au marché. La réflexion a commencé dès ce printemps, avec le réseau et en collaboration avec le Momagri et la recherche, pour être en mesure de proposer rapidement à la Commission européenne les grandes lignes de la PAC que nous souhaitons pour demain.

DOSSIERS INTERNATIONAUX

CONTEXTE

Alors que l'OMC peine à se relancer, malgré un accord signé à l'arraché l'année dernière, l'attention se focalise aujourd'hui sur la multiplication des accords bilatéraux (ou projets d'accord). Le « premier » d'entre eux étant le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) entre l'Union européenne et les Etats-Unis. D'autres négociations ont aboutis, notamment celles avec le Canada, ou sont en cours, par exemple avec le Mercosur, le Japon ou le Viêtnam. Dans la logique des travaux menés dans le cadre du RO 2014 et de l'AIAF, JA a entamé des travaux en décembre 2014 pour construire une position sur ces sujets.

ACTIONS DES JA

Alors que l'OMC avait trouvé un accord le 7 décembre 2013, celui-ci a été remis en cause par l'Inde à l'été 2014 obligeant ainsi l'engagement de nouvelles négociations qui ont fini par aboutir à un accord presque inchangé. C'est un accord *a minima*. L'Inde a obtenu « l'autorisation » de stocker des denrées à des fins de sécurité alimentaire, malgré la réticence des pays développés comme les Etats-Unis qui craignent un « détournement » de ces stocks à destination de l'export au risque de déstabiliser fortement les marchés, et ce tant qu'un nouveau dispositif ne sera pas proposé par l'OMC sur ce sujet. Le compromis ne prévoit pas de sanctions contre les pays qui dépasseront le plafond autorisé par l'OMC en matière de subvention, lorsque ces subventions seront utilisées pour un programme de sécurité alimentaire. Cet accord rappelle aussi la fin des subventions à l'exportation comme objectif prioritaire. Enfin, l'autre point majeur de l'accord concerne la facilitation des procédures douanières, autrement dit un allègement administratif pour les importateurs et les exportateurs. La difficulté à aboutir encore une fois, est principalement dûe aux dossiers agricoles. La sécurité alimentaire est un enjeu qui prend de plus en plus d'importance dans bon nombre de pays, il faut dépasser le cadre de l'OMC pour traiter une telle problématique. L'agriculture doit être traitée de manière spécifique.

Du côté du bilatéralisme, Jeunes Agriculteurs s'est franchement positionné, en commun avec le MRJC pour une exclusion de certains secteurs agricoles (voir la totalité) des négociations transatlantiques avec les Américains : une ouverture de contingent supplémentaire sur la viande américaine serait une catastrophe. Mais d'autres aspects font peser des menaces sur notre agriculture : harmonisation des normes, tribunaux privés de règlements des différents entre Etats et opérateurs privés, reconnaissance des indications géographiques protégées, etc... A noter que sur un PIB européen d'environ 14 000 milliards d'euros, le gain escompté grâce à la signature du TTIP serait de 120 milliards d'euros... de quoi se demander si le jeu en vaut la chandelle...



Jeunes Agriculteurs reste également très actif sur ce sujet dans le cadre des débats qui se tiennent au Ceja. Nous avons été l'une des organisations les plus motrices pour adopter une position équilibrée qui prenne en compte les spécificités des jeunes, des filières et des territoires.

PERSPECTIVES

Alors qu'un travail de lobbying doit s'intensifier sur ces sujets auprès des députés européens et de la Commission et via le Ceja, Jeunes Agriculteurs compte organiser, lors des prochains mois, son travail selon 3 axes :

- S'appuyer sur la notion de sécurité alimentaire et de droit à l'alimentation pour construire des arguments en faveur de nos exportations mais en les couplant à des propositions de codéveloppement.

- S'appuyer sur les notions de maintien et de développement du tissu social dans les territoires, en opposition à la course vers la compétitivité, pour justifier le traitement spécifique de l'agriculture.

- La mise en route d'un réseau international de jeunes pour construire des propositions internationales sur le sujet des négociations commerciales

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

CONTEXTE

La politique de développement agricole et rural a pour but d'orienter les sujets de recherche appliquée et l'accompagnement technique des agriculteurs, en participant au budget des instituts techniques (Arvalis, Institut de l'élevage...), des chambres d'agriculture et d'autres organismes (Coop de France, Trame, France-AgriMer...). Le développement agricole est une politique publique qui a la spécificité d'être financée directement et exclusivement par les agriculteurs via le compte d'affectation spéciale de développement agricole et rural (le Casdar). Ce fonds est alimenté par une taxe appelée « Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles ». Elle est assise sur le chiffre d'affaires et concerne les agriculteurs dont les activités sont soumises à la TVA.

ACTIONS DES JA

Le travail réalisé par JA consiste essentiellement à porter nos positions et défendre nos orientations en matière de fonctionnement et d'affectation des fonds Casdar. Jeunes Agriculteurs participe également à l'élaboration de positions et courriers communs à la profession agricole, regroupant entre autres l'ACTA (=instituts techniques), l'APCA, Coop de France et la FNSEA.

L'an passé, JA a déposé, en lien avec Coop de France, In Vivo et l'APCA, un projet éligible au financement Casdar intitulé « Faisabilité d'un circuit de distribution avec les agriculteurs organisés dans un grand bassin de consommation ». Ce projet d'un an a été accepté par le Ministère et est mis en œuvre tout au long de l'année 2015.

Par ailleurs, en 2015, le budget récolté par le Casdar augmente, grâce à un artifice budgétaire : 100% de la taxe vont être affectés au budget Casdar alors qu'auparavant seuls 85% l'étaient, les 15% restants finançant notamment le syndicalisme agricole (FSA). JA s'est positionné aux côtés de la profession agricole pour le réajustement à la hausse des fonds affectés aux organismes de développement. Malgré tout, une bonne partie de cette augmentation de recettes couvrira le désengagement des crédits d'Etat de certains budgets opérationnels : par exemple dès 2014, le Ministère s'est retiré du programme d'expérimentation de FranceAgriMer (10 millions d'euros) et a transféré cette charge sur le Casdar, financé par les agriculteurs. En 2015, cette tendance s'accentue, ce que ne peut que regretter JA.



De plus, malgré les assurances que nous avons reçues des pouvoirs publics, il est à craindre qu'à terme la décorrélation de la taxe Casdar et du FSA ne vienne réduire le financement du syndicalisme, duquel JA est très dépendant.

Enfin, 2015 dévoile un nouveau paysage du développement agricole, plusieurs nouveaux organismes bénéficiant dorénavant du financement des agriculteurs via le Casdar : Terres de liens, Solidarité paysans... ce qui, avec le contexte budgétaire, augure de forts débats sur les arbitrages financiers, sur la gouvernance, et sur les orientations stratégiques à donner au Casdar en lien avec les autres sources de financement (France-AgriMer, Feader en région, Onema...).

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs compte rester attentif au rôle de l'ensemble des organismes agricoles dans le paysage du développement agricole et rural afin que les professionnels puissent reprendre la main sur un budget Casdar de plus en plus piloté unilatéralement par les pouvoirs publics, et que les agriculteurs soient mieux informé des résultats des projets financés par ce budget.

ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE (AIAF)

CONTEXTE

Les actions menées par JA, en partenariat avec Afdi (Agriculteurs français et développement international), au niveau national mais aussi sur les territoires ont posé de nouvelles bases à une collaboration riche entre les deux structures sur les questions de développement et de coopération internationale. Le Sommet international des jeunes agriculteurs à Bordeaux le 4 septembre a permis d'initier un dialogue entre plus de 30 organisations paysannes des 5 continents et a abouti à la signature d'un manifeste international qui sert aujourd'hui de base à l'élaboration d'un réseau international de jeunes agriculteurs. Le principal enjeu pour JA aujourd'hui est de transmettre le relai à d'autres organisations jeunes pour poursuivre la dynamique.

ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs et Afdi ont souhaité mettre les échanges paysans au cœur des actions menées tout au long de l'année 2014. C'est en ce sens qu'une quinzaine de jeunes agriculteurs d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud ont été accueillis en France fin août 2014, avant les Terres de Jim, par des JA. Le partenariat étroit avec Afdi, qui a un véritable savoir-faire dans ce type d'échanges, a permis la réussite du projet et le renforcement des relations entre les deux réseaux.

Enfin, le 4 septembre a eu lieu, en marge des Terres de Jim, le Sommet international des jeunes agriculteurs, à Bordeaux. JA a diffusé dès la fin du mois d'avril un projet de manifeste international auprès des organisations de jeunes agriculteurs du monde entier. Ce document « martyr » a été retravaillé collectivement et a été signé le 4 septembre par 36 organisations paysannes issues de 32 pays des cinq continents. Ce manifeste a vocation à transmettre des propositions concrètes sur l'accès au foncier, à la formation, aux marchés ou encore sur la reconnaissance du métier d'agriculteur et des organisations syndicales qui le représentent. Cet évènement et le dialogue initié à l'occasion de la signature de ce manifeste, sont aujourd'hui salués et soutenus par le ministère de l'Agriculture français qui en a fait plusieurs fois la promotion à la FAO (organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture). L'automne 2014, a enfin été marqué par de nombreuses interventions



d'administrateurs nationaux à des évènements organisés en Amérique du Sud ou en Afrique afin de porter le résultat du sommet de Bordeaux et d'amorcer des collaborations sur la durée avec les représentants jeunes de ces pays.

PERSPECTIVES

Le Sommet international n'était qu'un point de départ. Tout l'enjeu réside aujourd'hui d'une part dans le renforcement du dialogue commencé le 4 septembre et dans l'identification, grâce au manifeste, des sujets de travail à expertiser dès maintenant pour porter une voix et des propositions communes ; et d'autre part dans notre capacité à poursuivre le travail de fond engagé en France, en partenariat avec Afdi mais aussi avec des organismes de recherche tels que le Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) pour identifier des thèmes de recherches mais aussi faire avancer les propositions développées dans le cadre du RO 2014.

Enfin, les réflexions menées sur les négociations commerciales bilatérales, ou sur l'OMC, de même que celles ayant trait au foncier (préservation et accès) veilleront à adopter une prise de recul internationale et une stratégie de coopération avec les organisations jeunes d'Europe et du monde.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



**TROISIÈME PARTIE
SOCIAL, FISCAL ET RÉGLEMENTATION**

PROTECTION SOCIALE ET FISCALITÉ AGRICOLE

CONTEXTE

La défense des jeunes agriculteurs en début de carrière demeure une préoccupation permanente. De nouvelles voies d'amélioration pour l'avenir sont toujours recherchées, malgré un contexte difficile.

Les tours de vis budgétaires successifs obligent à une vigilance de tous les instants afin de préserver l'essentiel. Et toute nouvelle proposition doit se faire dans le cadre d'une dépense fiscale ou sociale constante.

Les périodes décisives de fin d'année que sont les lois de finances et de financement de la sécurité sociale font l'objet de toutes les attentions et du suivi correspondant à l'enjeu.

ACTIONS DES JA

L'exonération obtenue fin 2013 de la hausse de valeur locative cadastrale pour les terrains constructibles situés dans 1151 communes a produit ses fruits : les propriétaires de terrains voulant échapper à la surtaxation de TFNB cherchent donc à louer à des agriculteurs avec un bail, ce qui contribue à remettre des terrains en culture.

Toujours en matière fiscale, JA a obtenu des assouplissements sur la DPA : le taux d'intérêt pour non-utilisation dans un délai de 7 ans a été ramené de 4,8 % à 0,93 % (taux d'intérêt légal applicable). D'autre part, le plafond de déduction de 150.000 euros pour la DPA et la DPI est multipliable jusqu'à 4 en fonction du nombre d'associés dans les GAEC mais aussi les EARL.

La question de la méthanisation agricole a aussi bien avancé, avec une exonération de taxe foncière et de CFE passant à 7 ans pour les nouveaux méthaniseurs.

L'écotaxe, enfin, a été abandonnée définitivement.

Sur le volet social, la loi d'avenir a apporté des modifications en matière d'assujettissement qui ne sont pas de nature à modifier les grands équilibres actuels. D'autre part, ces derniers mois ont vu se dérouler les élections MSA : ont été élus d'abord



les délégués cantonaux, puis les conseils d'administration des caisses et de la caisse centrale.

Enfin, une grande avancée obtenue avec la volonté exclusive de JA est la création du registre des actifs agricoles, qui vient se substituer au registre de l'agriculture. Il constitue la première pierre d'un édifice que JA veut bâtir autour de la reconnaissance de l'actif, du vrai actif.

PERSPECTIVES

Sécurisation des revenus, lissage des cotisations, également sur 6 ans et nouvelle dégressivité des exonérations de charge de la MSA pour les jeunes, mise en place d'une DPTI, sont autant de propositions toujours portées par JA.

Et la réforme d'importance à mener à bien concerne l'avenir du forfait agricole qui fait l'objet de propositions dans le cadre du projet de loi de simplification fiscale.

GESTION DES RISQUES ET DES CRISES

CONTEXTE

Chaque année, les crises se succèdent dans les différentes productions agricoles. Une fois encore de nombreux départements ont été touchés par le gel, la grêle, les orages, l'excès d'eau ou les inondations.

Mais dorénavant, la gestion des risques se situe dans une nouvelle phase d'évolution :

- Réforme de la PAC et des perspectives de cofinancement
- Contraintes budgétaires françaises et désengagement progressif de l'Etat
- Mise en place effective et progressive du FMSE (Fonds de Mutualisation Sanitaire et Environnemental) qui est une association FNSEA/JA.
- Problèmes récurrents de pérennité du système assurantiel et de faible diffusion de l'assurance-récolte, toujours quasi-inaccessible dans certaines filières de certains départements.

Les défis à relever sont nombreux, et la profession agricole, les assureurs, les ministères de l'Agriculture, et du budget, travaillent à préciser les contours d'une nouvelle étape à franchir dans la gestion des risques et aléas en Agriculture, notamment autour de l'idée de créer un socle assurantiel pour les agriculteurs.

ACTIONS DES JA

Jeunes Agriculteurs est pleinement engagé dans ces réformes, et est devenu véritablement force de proposition sur ces sujets.

Tous les outils doivent être complémentaires et s'inscrire dans une démarche cohérente. Pour cela, l'Etat doit aussi prendre ses responsabilités, notamment dans sa participation à l'assurance récolte, ou encore en matière de réassurance.

Le travail sur le socle assurantiel a bien avancé et devrait aboutir prochainement, même la mise en place d'un système d'assurance-prairies devrait finalement voir le jour.

Quant au FMSE, son développement est exponentiel, créé en 2013, celui-ci compte désormais plusieurs sections spécialisées : plants de pommes



de terre, légumes, légumes transformés, ruminants, porcs, fruits, betteraves...

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs continue à défendre les dossiers de reconnaissance et d'indemnisation lors des réunions du CNGRA et rappelle à cette occasion les attentes qui sont les nôtres pour l'avenir : développement d'un système assurantiel performant, formation des jeunes à la gestion des risques, rôle de la prévention.

FONCIER AGRICOLE

CONTEXTE

D'année en année, la superficie agricole française diminue, dévorée par l'étalement urbain, les grands projets d'infrastructures, la construction de maisons, le reboisement etc...

Rareté, tensions sur les prix, urbanisation des meilleures terres, concurrence exacerbée entre agriculteurs sont autant de symptômes qui se manifestent depuis trop longtemps. Installer des jeunes devient dans ces conditions un véritable parcours du combattant !

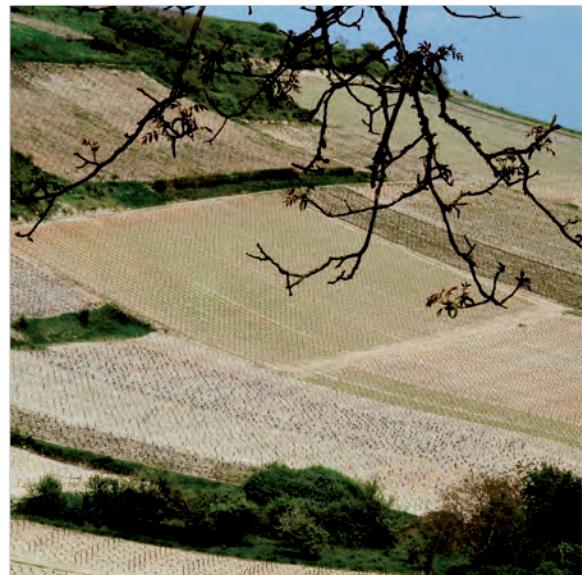
ACTIONS DES JA

L'année 2014 a vu l'aboutissement de 2 textes de loi d'importance majeure : la loi ALUR au mois de mars, qui traite du logement et de l'urbanisme entre autres. Et bien sûr la loi d'avenir pour l'agriculture, promulguée en octobre.

Sur le volet « urbanisme », ces 2 textes ont renforcé le rôle des CDCEA, permis une meilleure densification du bâti, acté la fin des vieux POS et maintenu la perspective de grenellisation des documents d'urbanisme, tout en renforçant le rôle intégrateur du SCOT.

Le contrôle des structures a été révisé, de même que le rôle des SAFER, enfin, une compensation agricole a été créée, ainsi que le registre des actifs agricoles. La mise en place concrète de toutes ces nouveautés n'est pas encore achevée.

Enfin, la Session foncière s'est tenue du 10 au 12 février 2015 dans l'Yonne, en Bourgogne. Elle a donné lieu à d'intenses échanges, et à des réflexions qui avaient pour but d'alimenter la réflexion des rapporteurs du rapport d'orientation 2015 dont le sujet porte justement sur les questions foncières.



PERSPECTIVES

Un important travail devra se poursuivre en 2015-2016 :

- Surveiller la bonne application de la loi d'avenir.
- Veiller à ce que l'environnement ne s'oppose plus à l'agriculture, notamment dans le cadre de l'élaboration de la loi portant sur la biodiversité.
- JA a prévu de réaliser un guide du responsable foncier, afin de faciliter le travail, et d'assurer un même niveau de connaissance pour les responsables, tout en permettant de collecter les bonnes pratiques locales.
- Lutter contre certaines formes déviantes de travail à façon, dont l'objectif est de contourner le statut du fermage, et qui empêche l'installation des jeunes.
- Lutter pour rendre à l'agriculture les terrains inexploités qui sont nombreux.
- Assurer la promotion et la prise en compte des options retenues dans le rapport d'orientation 2015, afin que les idées JA deviennent des réalisités concrètes.

AFFAIRES PUBLIQUES NATIONALES ET EUROPÉENNES

CONTEXTE

Comme chaque année, JA a connu une année de lobbying chargée, tant sur le plan national que sur le plan européen.

ACTIONS DES JA

• Sur le plan national :

- Rencontres nombreuses sur le SIA et lors de rencontres thématiques avec des parlementaires, notamment en vue des projets de lois d'avenir de l'Agriculture et de la Forêt : avec des résultats assez probants sur certaines parties du texte adopté, notamment quant à l'activité minimale d'assujettissement remplaçant la SMI, ou encore sur le contrôle des structures régionalisé et devenu le schéma directeur régional des exploitations agricoles (SDREA). Egalement au programme, les projets de loi relatifs à la transition énergétique et à la croissance verte ou celui relatif à la biodiversité (tous les deux sont encore en examen au Parlement), sans oublier le dossier du bien-être animal.

- Participation à des débats publics, des tables rondes avec des parlementaires et des représentants de la société civile ou d'autres OPA;

- Renforcement des liens avec la société civile, tant par le Conseil économique, social et environnemental que par l'action des élus « affaires publiques »;

- Adhésion et participation aux travaux d'associations comprenant des parlementaires et sur les thématiques JA (exemple : ANDER);

• Sur le plan européen :

- Participation active aux groupes de travail du CEJA et d'organes liés aux institutions européennes;

- Renforcement des liens avec la société civile européenne via le Comité économique et social européen;

- Rencontres d'eurodéputés dans le cadre des différents projets de textes législatifs au Parlement européen.



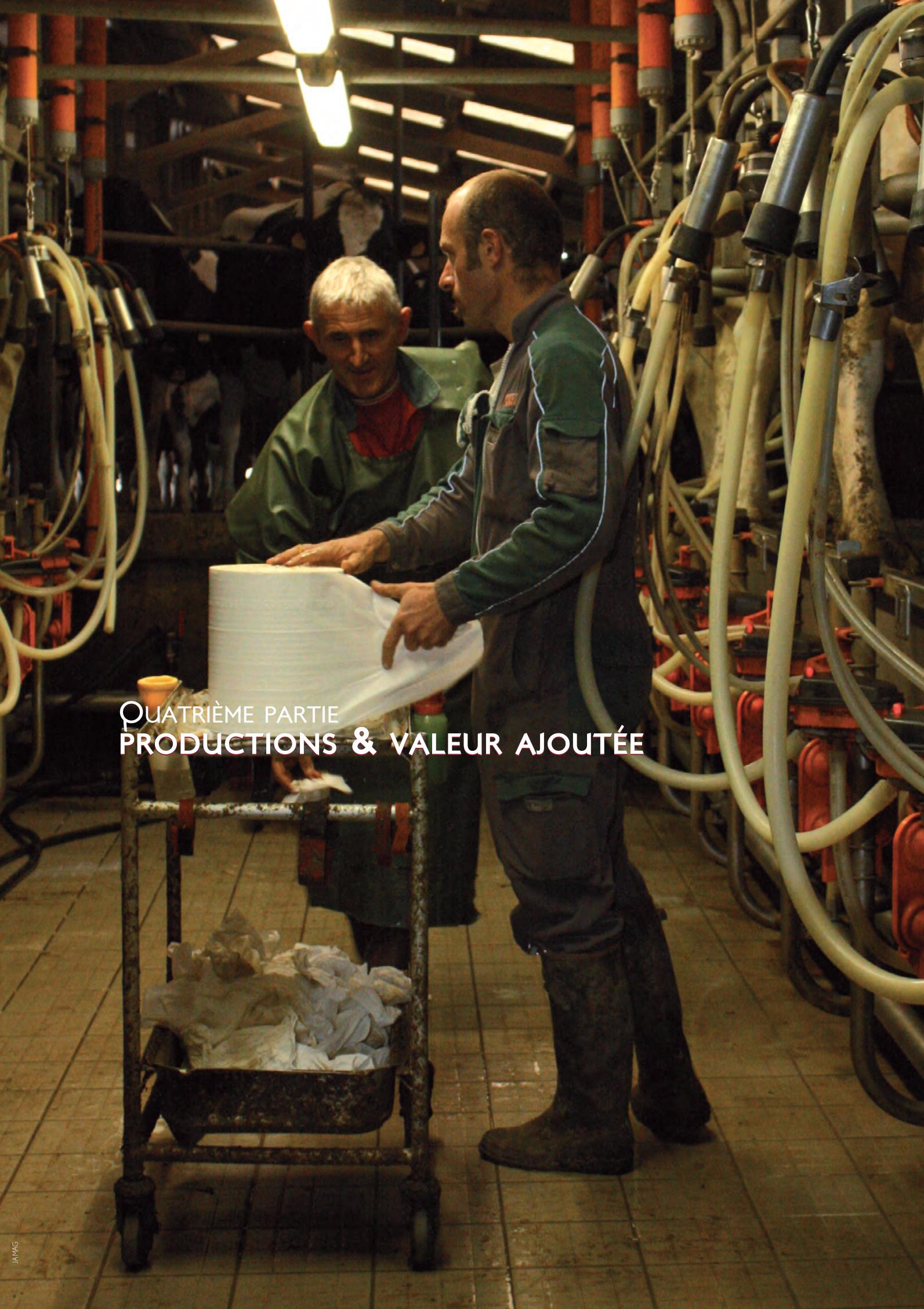
PERSPECTIVES

Suite au développement du secteur « affaires publiques » parallèle France et UE, Jeunes Agriculteurs doit capitaliser sur les contacts pris depuis quelques années afin de continuer à garder sa crédibilité sur les dossiers installation, foncier et consommation locale notamment. À suivre également, le projet de loi Santé, pouvant impacter voire restreindre au maximum, par le lobbying actif d'associations dites de prévention contre les addictions, les règles issues de la loi Evin sur la publicité des boissons alcooliques.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



A photograph showing two men in a cheese factory. One man, older with white hair, is seated at a large metal table, working with a large wheel of cheese wrapped in white cloth. The other man, younger with a shaved head, stands beside him, pointing towards the cheese. They are surrounded by industrial equipment, including a complex network of pipes and hoses in the background. The lighting is warm and focused on the workers.

QUATRIÈME PARTIE
PRODUCTIONS & VALEUR AJOUTÉE

DISTRIBUTION DES PRODUITS AGRICOLES ET RELATIONS AVEC LA GRANDE DISTRIBUTION

CONTEXTE

La grande distribution est un acteur historique et majoritaire de la distribution des produits agricoles aux consommateurs. Depuis des années, elle a permis à l'ensemble de la population l'accès à une diversité de produits, à des prix défiant toute concurrence. Cependant, ses relations avec les agriculteurs sont de plus en plus tumultueuses et chaque année voit son lot d'agriculteurs manifester devant ces grandes enseignes. Pour Jeunes Agriculteurs, il convient de replacer l'alimentation et la rémunération des productions au prix juste au cœur des débats. Nos réflexions prennent de l'ampleur quant à la possibilité de développer un réseau de distribution de produits agricoles, alternatif à la grande distribution et géré par les producteurs.

ACTIONS DES JA

Cette année encore, JA s'est battu contre les enseignes de la distribution et les transformateurs afin que ces acteurs s'engagent à répercuter la hausse des coûts de production, en particulier la flambée des prix de l'alimentation animale. C'est pourquoi JA milite activement pour que la Loi Hamon (loi de consommation 2014), et ses décrets d'application, soient enfin mis en œuvre sur ses différents volets (volatilité du cours des matières premières, sanctions des pratiques abusives de la grande distribution, renforcement des pouvoirs de contrôles et de sanction de la DGCCRF).

Par ailleurs, pour parvenir à remettre la main sur la maîtrise des prix et pour que la production capte davantage de valeur ajoutée, les agriculteurs s'engagent de plus en plus dans des circuits de distributions parallèles. Ces circuits alternatifs sont accueillis favorablement par les consommateurs, de plus en plus avides de terroirs et de relations directes avec les producteurs, suite notamment aux récents scandales sanitaires (tels que l'affaire Finibus). Aussi, JA a fait le choix depuis 2012 de réfléchir également à un projet de distribution des produits agricoles alternatifs.

En plus de fédérer l'existant et afin de favoriser l'émergence d'une offre performante de proximité, les réflexions menées ont vocation à mettre en synergie l'ensemble des acteurs du terrain (chambres d'agriculture, coopératives, outils de transformations, etc.) autour d'un projet collectif de distribution des produits agricoles. L'ensemble des opportunités doivent être saisies : vente directe sur l'exploitation, marchés et magasins de producteurs, mais également les opportunités développées plus récemment telles que les drives, l'e-commerce ou encore le m-commerce (remplir son panier grâce son téléphone mobile). L'idée de JA est de tester dans un premier temps ce projet à l'échelle d'une région puis de l'étendre progressivement à l'ensemble du territoire.



Pour financer toute la réflexion et les études de marché avant de passer au lancement concret du projet pilote, JA a monté un projet CASDAR intitulé « *Faisabilité d'un circuit de distribution avec les agriculteurs organisés dans un grand bassin de consommation* ». Ce projet de douze mois, soutenu et financé par le ministère, réuni et fédère depuis fin 2014 les organisations professionnelles agricoles que sont Coop de France, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture et In vivo, tous partenaires du projet.

Enfin, lors des Terres de Jim à Saint-Jean-D'Illac, JA a pu tester un modèle de distribution des produits agricoles : Les Halles de Jim. Un projet accueilli très favorablement par les consommateurs ce qui nous conforte dans notre ambition de faire de la distribution un enjeu prioritaire pour ce nouveau mandat 2014-2016.

PERSPECTIVES

Dans un premier temps, le projet « Agridistrib » permettra de retrouver une relation privilégiée entre producteurs et consommateurs. Les réflexions pour définir une région « pilote » et un projet viable ont débuté en décembre 2014 et s'étaleront sur 12 mois. A plus long terme, en plus d'offrir aux agriculteurs qui le souhaitent une alternative aux circuits de distribution classiques, ce projet, en s'étendant à l'ensemble du territoire, va permettre la création de nouvelles références de prix qui viendront concurrencer les réseaux actuels de distribution ainsi qu'un meilleur partage de la valeur ajoutée des produits alimentaires.

CONTEXTE

Concernant les vendanges 2014, en progrès par rapport à 2012 et 2013, la France est redevenue le premier producteur mondial de vin, avec une production de 46,1 millions d'hectolitres (devant l'Italie et l'Espagne). La fin de l'année 2014 marque donc la fin des vendanges, la fin de la consommation de l'enveloppe 2013/2014 de l'OCM Vin mais pas encore la fin des négociations européennes et nationales pour le secteur vitivinicole.

Le début de l'année 2015, particulièrement important pour l'avenir du secteur, a permis la fin des négociations européennes quant au prochain dispositif de régulation des plantations viticoles par autorisations de plantation et notamment l'adoption des derniers textes européens (Actes délégué et d'exécution).

A l'échelle nationale, les travaux s'accélèrent concernant la mise en œuvre nationale du prochain système de régulation qui sera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2016.

ACTIONS DES JA

Depuis 2011 le secteur a été marqué par de grands combats mais aussi et surtout par de grandes victoires syndicales. C'est le travail, au niveau communautaire, sur la régulation du potentiel de production, mené dans la durée, qui aura porté ses fruits, en contraignant la Commission européenne à faire marche arrière et à revenir sur la libéralisation des droits de plantation prévue pour début 2016. Un nouveau cadre communautaire permettra de gérer les plantations de vigne par « autorisations de plantation » pour toutes les catégories de vins (AOP, IGP et VSIG) avec une augmentation maximale de la surface plantée fixée à 1% par an. C'est une réelle victoire pour JA ainsi que pour l'ensemble de la profession.

Cependant, si les avancées sont à souligner, notamment concernant la protection des IG, la régionalisation des critères de priorité et l'augmentation des choix pour l'EM (dont la priorité JA), ainsi que l'allongement des délais de replantation, certains points sont encore à travailler comme le maintien de la prime à la plantation dans le cadre d'autorisations nouvelles délivrées aux jeunes viticulteurs. Sur ce point, JA met tout en œuvre pour faire entendre raison aux Pouvoirs Publics et à la Commission européenne.

Au niveau national, JA continue de prôner une politique viticole ambitieuse en défendant les mesures spécifiques de l'OCM Vin, refusant de minimiser ce budget au profit d'une aide à l'hectare. C'est en défendant nos mesures à long terme que nous continuerons à développer et structurer notre filière. Et, comme chaque année, à l'image de 2014, JA et l'ensemble de la profession se sont mobilisés pour la consommation totale de l'enveloppe. Sans oublier que JA milite au quotidien pour conserver les avantages pour les jeunes agriculteurs dans le cadre des différentes mesures de l'OCM Vin (restructuration du vignoble et investissement). Le prochain combat concernera le maintien de l'OCM Vin au-delà de 2018, date de



fin du programme quinquennal en cours.

Enfin, JA continue d'inciter à la recherche et à l'innovation dans le secteur viticole et poursuit ses travaux sur la gestion des risques dans son ensemble (climatiques, sanitaires et environnementales), dont l'importance s'est accentuée depuis la sortie de la viticulture du fonds des calamités agricoles en 2011 et au regard des aléas qui frappent le secteur chaque année.

PERSPECTIVES

Si le cadre communautaire est posé, la gestion des autorisations de plantation s'opérera au niveau national. La discussion est en cours et JA continue à défendre la position définie, tout en veillant à éviter un détournement du système pour protéger le travail accompli. JA continue également de se battre pour la prise en compte des jeunes dans le nouveau dispositif par les critères de priorité d'attribution des autorisations de plantation et par le maintien d'une prime pour les plantations nouvelles.

Enfin, concernant le projet de loi santé publique nous défendrons notre patrimoine viticole et ferons tout pour que la Loi Evin ne soit pas renforcée à l'encontre du secteur vitivinicole comme l'ont affirmé le Président de la République et le Premier Ministre.

Les résultats obtenus au quotidien sont le fruit d'un travail fourni par un groupe vin JA très dynamique qui est une arme puissante pour mener à bien nos combats syndicaux. Nous devons perdurer dans ce sens.

GRANDES CULTURES

CONTEXTE

Malgré des volumes comparables, la campagne 2014/15 se présente sous des abords très différents de la précédente et, de manière plus générale, très inhabituels. En effet, de nombreux pays sont touchés par un phénomène de dégradation de la qualité technologique des blés, consécutive à des conditions météorologiques très particulières au moment de la récolte.

Concernant les politiques agricoles communautaires et nationales, les travaux sur la Pac pour la période 2015/2020 se sont achevés, impactant significativement les exploitations de grandes cultures. Les réflexions quant à la prochaine réforme doivent commencer dès maintenant pour faire entendre notre voix.

ACTIONS DES JA

Les réflexions menées dans le cadre de la réforme de Politique agricole commune ont occupé tous les esprits depuis plusieurs années, laissant souvent place à des débats plus transversaux. Pour le groupe Grandes cultures l'objectif principal reste la pérennité des exploitations agricoles et le renouvellement des générations.

Dans un contexte d'évolution de l'assurance récolte, nous continuons à travailler pour une meilleure gestion des risques compte-tenu de la forte exposition de la filière. Même si le travail accompli a porté ses fruits jusqu'à présent, avec un taux de pénétration de l'assurance récolte dans le secteur grandissant depuis plusieurs années (approchant près de 40% des surfaces plantées en grandes cultures), nous devons perdurer dans ce sens, tout en menant une réflexion plus globale intégrant l'ensemble des filières agricoles.

C'est pourquoi nous travaillerons à une refonte de la Politique Agricole Commune qui doit évoluer vers un système davantage basé sur des aides qui varient en fonction du marché. Le système actuel d'aides découpées peut être considéré comme archaïque, il faut repenser un système de manière plus dynamique qui sécurise vraiment les revenus. Nous attendons donc plus de moyens sur la gestion globale des risques pour faire face à l'ensemble des aléas auxquels les exploitations sont confrontées au quotidien.

D'autre part, dans le cadre du plan stratégique à l'horizon 2025 prévu par la Loi d'avenir agricole, la filière a rendu sa copie et propose six grands axes stratégiques : produire plus et mieux, travailler et adapter la qualité des productions aux marchés intérieurs et à l'export, rendre les exploitations plus compétitives, développer l'industrie de transformation et d'export de céréales, renforcer la logistique et rendre attractive la filière céréalière. Nous



continuerons le travail sur ces différents axes.

Enfin, depuis 2011, Graines d'Agriculteurs - Les trophées de l'installation sont organisés chaque année par Jeunes Agriculteurs pour récompenser les meilleures installations de moins de 5 ans. Cet évènement de communication de grande ampleur permet de montrer les visages de l'agriculture de demain, au travers de ces jeunes installés qui représentent l'avenir des filières agricoles. Après l'arboriculture, la viticulture, le maraîchage et la viande bovine, c'est la filière « Grandes cultures » qui a été sélectionnée pour l'édition 2014. Grâce au dynamisme de l'opération nous avons pu mettre en lumière des projets innovants pour promouvoir les grandes cultures.

PERSPECTIVES

Par un groupe national JA qui retrouve progressivement une dynamique de travail, et qui doit sans cesse se poser les bonnes questions pour accompagner l'investissement, l'innovation et la pérennité de la filière, plusieurs chantiers ont été identifiés : l'installation et la transmission des exploitations, la gestion du foncier, la complémentarité élevage/céréales, la gestion des risques, le projet coopératif ou encore la future Pac post 2020 feront partie des thématiques travaillées sur le dossier grandes cultures.

FRUITS ET LÉGUMES

CONTEXTE

La saison estivale 2014 a été particulièrement marquée par deux facteurs : une crise conjoncturelle, renforcée par l'embargo russe décrété début août, plaçant les producteurs et les exploitations dans des situations très délicates. Avec une réponse des pouvoirs publics loin d'être à la hauteur de la crise, la saison estivale 2014 va être très compliquée à oublier. Quant à la saison hivernale, la situation du marché a été très mitigée avec de gros problèmes sur certaines productions comme l'oignon ou encore la salade, même si le marché a été plutôt favorable pour les fruits.

Du point de vue des négociations communautaires, nous restons vigilants face aux propositions que la Commission européenne publiera et travaillons au maintien de mesures spécifiques et structurantes pour la filière F&L ainsi qu'à leur intégration à des mesures transversales. Cependant, la préparation des textes relatifs à la réforme de l'OCM F&L (règlements du conseil, actes délégués...) prend du retard, et le bilan de l'évaluation de la politique actuelle vient tout juste d'être publié. Nous pouvons espérer prendre connaissance des propositions législatives sur l'OCM F&L mi-2015. Néanmoins tout nous indique que les programmes opérationnels seront maintenus, voire renforcés, pour rendre les OP plus attractives et développer davantage l'organisation de la filière.

ACTIONS DES JA

Face à des crises conjoncturelles récurrentes, Jeunes Agriculteurs continue encore et toujours de prôner une meilleure structuration de la filière, auprès des gouvernements français et européens. L'organisation du secteur, à travers notamment le développement des programmes opérationnels, doit demeurer une priorité. C'est pourquoi, renforcer les soutiens existants, et notamment envers les jeunes agriculteurs, tout en intégrant le régime général du premier pilier de la PAC est indispensable pour solidifier des structures encore trop faibles dans un secteur difficile. C'est la posture que JA adoptera dans le cadre de la réforme européenne de l'OCM F&L prévue pour 2015.

D'autre part, compte-tenu de la forte exposition de la filière, nous continuons également à travailler pour une meilleure gestion globale des risques (sanitaires, climatiques, environnementaux et économiques). Si la création de deux sections spécialisées fruits et légumes au sein du Fonds national agricole de Mutualisation Sanitaire et Environnementale (FMSE) est une bonne avancée, il faut redoubler d'efforts concernant l'assurance récolte. C'est pourquoi nous travaillons à améliorer le contrat assurantiel dans le cadre des travaux menés par les Pouvoirs Publics, les OPA et la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA).

Le coût du travail reste tout autant un combat quotidien. Les pouvoirs publics doivent permettre à la filière d'être compétitive pour continuer d'exister et de se développer. Concernant les mesures sociales, JA milite pour une simplification drastique du compte pénibilité et la mise en place de mesures collectives ou la seule responsabilité ne serait pas imputable à l'exploitant.



D'autre part, car nous sommes trop souvent confrontés à une concurrence déloyale, nous demandons à Bruxelles de revoir sa copie et d'imposer à l'ensemble des Etats membres une harmonisation sociale, environnementale et sanitaire afin de pouvoir évoluer sur un marché où la concurrence est saine et loyale. Pour aller plus loin, les produits entrants sur le territoire européen devraient également être soumis au respect de la réglementation européenne.

Pour finir, et c'est un dossier prépondérant à JA, nous ne cessons de travailler sur la distribution des produits agricoles et pour de meilleures relations commerciales ainsi qu'une application stricte de la loi Hamon. Les pratiques abusives de la grande distribution ne doivent pas rester impunies.

PERSPECTIVES

JA continuera à apporter sa réflexion sur l'organisation de la mise en marché qui est un enjeu principal pour les producteurs, une des questions qui se posent à la filière, avec celle de l'évolution de l'OCM F&L après 2015 ou encore la gestion des risques, tout en promouvant l'installation des jeunes en fruits et légumes. Nous continuerons également à nous mobiliser pour la diminution du coût du travail et pour de meilleures relations commerciales qui sont une barrière significative au développement de l'activité de producteurs de F&L.

Enfin, toutes ces réflexions sont menées au sein d'un groupe de travail national JA F&L dont le dynamisme ne cesse de s'accroître au fil des années.

PRODUCTION HORS SOL

CONTEXTE

Après plusieurs années de crise, la filière porcine a été touchée de plein fouet au début de l'année 2014 par l'embargo russe. Les cours ont chuté de près de 0,30€/kg ce qui porte le cours du porc français au plus bas au niveau mondial. Les éleveurs ont perdu jusqu'à 15-20 € par porc qui sortait de leur élevage. La production porcine française continue de s'effriter (entre 1,5 et 2 % par an) alors qu'en Europe du Nord, les filières se restructurent. La France est coincée entre l'Europe du Nord, dynamique grâce à sa restructuration et l'Espagne qui sort des niveaux de rentabilité en filière porcine assez bons, ce qui explique l'augmentation de la production.

La filière avicole souffre d'un manque d'installations, du vieillissement du parc et des éleveurs. Plusieurs raisons à cela : la filière n'a pas su s'adapter aux marchés et les contraintes environnementales et sur le bien-être animal ont contribué à la réduction de la production en France. Des problèmes de distorsions avec d'autres pays (volet social notamment) ont également creusé ce problème. Toutefois, l'optimisme est de mise. La grippe aviaire, pourtant proche de la France, n'a pas atteint nos frontières, le marché est en croissance, les relations avec la société s'améliorent, les structures sur le marché à l'export ont une bonne activité et on commence à récupérer des parts sur notre marché intérieur.



ACTIONS DES JA

Le renouvellement des générations est un enjeu majeur, tant pour la filière porcine qu'en aviculture. Il est nécessaire de redonner confiance aux jeunes générations dans ces filières dans un monde où les demandes en viande de volaille et de porc sont en constante augmentation.

Aucun groupe de travail ou session ne se sont tenus au niveau national depuis plusieurs années. Des travaux sont en train de se mettre en place dans le réseau et au niveau national sur les deux dossiers.

PERSPECTIVES

Si les futures générations peuvent être effrayées par le contexte général, les objectifs de croissance définis par le plan stratégique de la filière porcine (25 millions de porcs) nécessitent une augmentation des installations dans la filière. Il est important que le groupe « porcs » se positionne sur la stratégie de renouvellement souhaitée pour la filière et fasse des propositions afin de faciliter l'installation dans la filière. Un « boom » des cessations d'activité est à prévoir d'ici 10 ans. A cela s'ajoutent les installations nécessaires pour atteindre l'objectif de croissance.

D'autre part, dans ce contexte morose, il est nécessaire de travailler aux côtés de la FNP sur la contractualisation. Les contours de celle-ci seraient à définir mais elle permettrait peut-être d'apporter des réponses aux problèmes que la filière connaît actuellement.

Le commerce international de viande de volaille ne cesse de croître. Pourtant, la filière française recule depuis dix ans. Essentiellement positionnée sur deux segments de marché (grand export et poulet label sur le marché intérieur), elle est confrontée à la montée en puissance et à la concurrence des Pays-Bas et de l'Allemagne sur son propre marché, et à celle du Brésil à l'international. L'une des difficultés de la filière française est de retrouver de la compétitivité dans un contexte de suppression des aides à l'export.

L'autre perspective est la reconquête de la restauration hors foyer. En effet, plus de 90% de la volaille servie en RHF est importée. Pour des raisons diététiques, de facilité, etc. la volaille sera de plus en plus servie en RHF. Il est donc important pour la filière française de reprendre des parts sur ces marchés.

PRODUCTION LAITIÈRE

CONTEXTE

2014 a été marquée par une production dynamique bien supérieure à celle de 2013 en France et dans les principaux bassins fournisseurs du marché mondial. La collecte a nettement ralenti en Europe depuis l'automne. Dans les pays du Nord, le frein vient de la perspective de pénalités record de dépassement de quota. En France, il résulte de l'impact d'une politique contractuelle ou d'une politique de prix différencié. L'embargo russe a également eu un impact sur la production. Il concerne l'Union européenne, les Etats-Unis, l'Australie, le Canada et la Norvège.

La Commission européenne a publié un rapport sur le marché des produits laitiers et le « paquet lait ». La Commission estime qu'il est trop tôt pour constater des effets du « paquet lait » sur le secteur laitier et émet des doutes sur sa capacité à gérer d'éventuelles crises dans le secteur après la fin des quotas.

ACTIONS DES JA

Les sessions 2014 et 2015 nous ont permis de réfléchir en profondeur sur la filière laitière post quotas. Avec la fin des quotas laitiers, il est important de mettre fin au système « d'historique ». Le jeune qui s'installe s'engage dans un projet économique qu'il a défini. Il ne doit pas subir l'historique du cédant. Il est également important que le jeune puisse avoir la liberté de choix de son partenaire contractuel. D'autre part, pour ne pas créer de concurrence entre les producteurs et afin de ne pas freiner les jeunes dans leur installation, il est nécessaire que les contrats laitiers ne soient pas marchands.

Le maintien des conférences de bassin est indispensable pour les jeunes qui souhaitent s'installer dans la filière laitière. La volonté du maintien de la production laitière sur tout le territoire avait conduit JA à aborder le problème des zones intermédiaires, zones où la filière lait est en concurrence avec des filières plus rémunératrices ou moins exigeantes en termes de main d'œuvre. Le rôle des pouvoirs publics avait été particulièrement souligné. Ils pourraient notamment favoriser les investissements sur ces territoires. Pour cette raison, les conférences de bassin, instances privilégiées pour la concertation avec les pouvoirs publics, sont un véritable outil pour l'installation dans la filière. Aujourd'hui, les conférences de bassin peuvent formuler des propositions et recommandations aux acteurs de la filière et aux pouvoirs publics sur l'installation dans la filière. Il est nécessaire de se saisir de cet outil.



PERSPECTIVES

Les prévisions de marché pour 2015 sont moins optimistes qu'il y a un an et les entreprises semblent anticiper l'année qui arrive en annonçant des prix à la baisse. Il semblerait que les entreprises aient déjà la main sur de nombreux leviers. Il est important de continuer notre travail dans les bassins, notamment par le biais des conférences.

D'autre part, la fin des quotas laitiers qui laisse planer un doute sur l'avenir de la filière laitière, l'embargo russe et le rapport de la Commission européenne confortent notre idée de mise en place d'outils de gestion de crises. Si l'observatoire européen des marchés laitiers représente un premier outil, il est nécessaire de mettre en place des dispositifs de gestion de crise.

La connaissance des marchés est indispensable dans la filière, que ce soit au niveau européen ou au niveau national. Mais au-delà de cette observation, c'est la sécurisation des producteurs face à la volatilité des marchés qui est primordiale. Sans outils qui permettent d'anticiper les crises, cet observatoire ne pourra pas remplir son rôle de lanceur d'alertes.

PRODUCTION BOVINE

CONTEXTE

La filière a fait face à une très forte dégradation de la conjoncture. La situation économique des producteurs est devenue très préoccupante avec un revenu moyen par éleveur de 14 500 € avant impôts pour l'année 2014. La problématique du revenu va de pair avec les débouchés que doit trouver la filière. La consommation de viande bovine en France chute de manière structurelle. L'engraissement reste très peu effectué en France alors que les marchés vifs sur lesquels nous sommes positionnés sont fluctuants. Les exportations ont reculé vers la plupart des pays de l'UE alors que la production y est orientée à la baisse. La morosité de la consommation, en particulier dans les pays du sud de l'Europe n'incite ni à produire, ni à importer de la viande.

Les exportations vers nos clients historiques étant menacées, deux stratégies s'offrent à nous : continuer le travail d'adaptation à la demande et exporter notre excédent sur le marché mondial.



ACTIONS DES JA

La session 2014 nous a permis de réfléchir aux débouchés de la filière et aux leviers d'actions. JA s'était positionné pour une refonte des schémas commerciaux avec le développement des ventes à termes et nous avons également réfléchi à d'autres leviers d'actions comme un « regroupement » des animaux lors de la collecte pour mutualiser les coûts de collecte ou une diminution des « kilomètres parcourus » pour rejoindre les abattoirs. D'autre part, la session 2013 avait mis en évidence

l'enjeu de la communication (communication envers les jeunes, les collectivités territoriales (RHD) et les consommateurs). Nous espérons que notre entrée à Interbev pourra apporter des réponses en ce sens. Tous les opérateurs de la filière mettent en place des contrats à destination des agriculteurs. En revanche, il est difficile d'avoir une lisibilité par rapport à cela. Ainsi, il semble intéressant de mettre en place un comparateur de contrat qui aiderait les producteurs dans leur prise de décision.

PERSPECTIVES

Lors de la session 2014, nous avons réfléchi à l'installation dans la filière. Deux gros freins à l'installation ressortent des échanges : les investissements sont importants et des problèmes dans la filière freinent les jeunes qui souhaitent s'installer (technicité, lisibilité du prix, organisation, efficacité, surcharge de travail). L'objectif est de réunir l'ensemble des acteurs du territoire afin de les sensibiliser à l'installation et à la transmission des exploitations agricoles.

Nous avons également réfléchi aux différents marchés à l'étranger. Si les exportations vers nos clients historiques sont menacées, des perspectives existent vers d'autres pays. Les portes de l'Algérie se sont rouvertes, en octobre, aux imports de bovins vifs. C'est un pays qui est en manque de capitaux et de technicité. La conquête de ce marché permettra de dynamiser la filière et de valoriser l'excellence française sur le pourtour méditerranéen. Le pourtour méditerranéen est un segment en plein boom, il faut orienter nos efforts vers ces marchés. Toutefois, l'instabilité politique de certains de ces pays constitue un risque pour les investissements.

D'autre part, la demande asiatique en viande bovine est en plein essor. Des marchés sont à conquérir et une stratégie export en viande doit être mise en place. La France a une image de marque par la qualité de ses produits mais également par sa sécurité sanitaire et sa traçabilité. Les signaux de marché sont au vert, il devient de plus en plus urgent d'avoir un retour « prix » en fermes.

Des efforts devront être faits pour de meilleurs échanges d'information, entre JA Nat', les régions et les départements.

PRODUCTION OVINE

CONTEXTE

La filière ovine française peine à maintenir sa production qui couvre moins de 40 % de la consommation de l'hexagone (sur 10 agneaux consommés en France, seuls 4 y sont produits). La production française est confrontée à 3 difficultés majeures :

- une production qui dégage de faibles revenus ;
- un manque de productivité et de technicité dans beaucoup d'élevages ;
- une population vieillissante.

Toutefois, la production ovine dispose de marchés porteurs et de nombreux atouts : une PAC encourageante (confort du soutien couplé à la brebis, convergence de l'aide découpée, verdissement, renforcement de l'ICHN sont autant de mesures favorables aux systèmes ovins), un contexte économique général favorable à la production ovine allaitante, une filière organisée avec des débouchés variés, des modes de productions variés, des investissements modérés, des intérêts agronomiques et environnementaux, une image positive vis-à-vis des citoyens,...

ACTIONS DES JA

Pour assurer un revenu rémunérateur aux producteurs, question primordiale dans la filière, JA propose trois axes :

- un soutien public – soutiens couplés à la production ovine avec notamment une majoration pour les jeunes agriculteurs ;
- une contractualisation pluriannuelle (majoration) ;
- Une meilleure valorisation de la production : signes de qualité, valoriser l'origine de la viande (les signes de qualité bénéficieront d'une majoration dans le cadre des soutiens couplés à la production ovine dans la PAC 2014-2020).

Les Français consomment en moyenne 5 fois par an de la viande ovine. Il y a donc une marge de manœuvre importante pour augmenter la consommation de viande ovine en France.

D'autre part, JA s'est engagé aux côtés de l'ensemble des acteurs de la filière dans Inn'Ovin, programme prenant la suite de Reconquête ovine. Ce programme a pour ambition principale d'augmenter la production nationale pour satisfaire la



demande et ainsi créer des emplois sur le territoire et d'accroître le revenu des éleveurs en améliorant leurs conditions de travail.

PERSPECTIVES

Pour dynamiser l'installation dans la filière, il est nécessaire de montrer une bonne image de l'élevage ovin. Pour cela, il est important de travailler au revenu de l'éleveur car c'est aussi pour cette raison que les jeunes hésitent à s'installer. Tous les feux sont au vert, il est donc important d'améliorer l'image de l'élevage ovin. Inn'Ovin est travaillé en liens étroits avec Jeunes Agriculteurs. Dans ce programme, un axe entier est consacré à l'installation dans la filière et à l'attractivité du métier. Cet axe sera géré conjointement par JA et l'APCA. Notre travail se fera donc au niveau national mais la déclinaison d'Inn'Ovin en région permettra d'impliquer pleinement le réseau dans ce programme.

PRODUCTION CAPRINE

CONTEXTE

La filière caprine française sort à peine d'une crise qui avait débuté en 2009. Toutefois, la sortie de crise n'est pas encore assez franche pour réussir à installer dans la filière.

En 2014, la collecte de lait de chèvre s'est globalement stabilisée après plusieurs années de chute. La collecte avait baissé de 18 % entre 2011 et 2013. Cette baisse de collecte avait entraîné une situation de pénurie de matière première se traduisant dans les rayons par des manques de produits (notamment sur les bûchettes premier prix). La crise a permis de limiter les imports et les entreprises ont orienté leurs achats vers du lait français (certaines d'entre elles s'étaient tournées vers du lait importé) mais des pénuries sont encore visibles dans certains rayons.

ACTIONS DES JA

Le groupe caprin JA est un groupe dynamique, porteur d'idées. Il est important de le souligner dans une filière qui connaît peu d'installations.

La gestion des volumes est aujourd'hui une question importante pour l'installation en élevage caprin. La crise de 2009 a été due à des situations de surstocks. La mise en place d'OP et d'associations d'OP gérant les volumes et les prix par bassin est un des grands chantiers qui s'ouvre à nous. JA défend une gestion des volumes par bassin. Cette gestion est un des meilleurs moyens pour anticiper les crises et y répondre plus rapidement.



PERSPECTIVES

Un travail doit être mené afin de définir une politique d'installation claire face aux entreprises de collecte. Il sera important de décliner ces idées au sein des conférences de bassin. JA souhaite qu'on attribue des volumes en priorité aux jeunes compétents qui s'installent avec un projet viable (réalisation d'un PPP) et vivable (pour lequel le temps de travail a été évalué pour le quotidien comme pendant les pics de travail). Concernant la contractualisation, des discussions doivent être entamées avec la FNEC sur deux sujets :

- la cessibilité des contrats : JA ne veut pas d'une quelconque marchandisation des contrats laitiers une fois qu'ils seront mis en place et ne veut pas non plus de cessibilité d'un producteur à l'autre ;
- en cas de crise, nous ne voulons pas de gel des volumes vers le bas pour les jeunes installés. C'est pendant les premières années qui suivent l'installation que l'exploitation est la plus « sensible » aux crises. Il faut donc préserver les installations afin de les rendre pérennes.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



CINQUIÈME PARTIE
ENVIRONNEMENT & TERRITOIRES



ENVIRONNEMENT

CONTEXTE

Le secteur agricole est au cœur de la politique environnementale européenne et nationale. Au niveau communautaire, la « directive Nitrates » a fait beaucoup parler d'elle au cours de l'année. En plus de ce dossier sensible, Jeunes Agriculteurs intervient pour défendre les intérêts agricoles dans l'élaboration de politiques nationales environnementales comme le projet de loi-cadre sur la biodiversité, la loi de transition énergétique (LTE) ou le plan Ecophyto 2025.

ACTION DES JA

Sur l'ensemble de ces enjeux environnementaux, JA tente de montrer que l'agriculture est vectrice de solutions plus que de problèmes. Après la forte mobilisation agricole de novembre 2014 contre les modes d'application de la directive nitrates, JA continue son travail avec le ministère pour un allègement des contraintes. JA a permis la réduction de près d'un tiers des zones vulnérables en demandant à ce qu'elles soient classées selon les limites naturelles du bassin versant plutôt que selon les limites administratives communales. Toujours sur les nitrates, JA est co-porteur du projet « Nitrates autrement » substituable aux programmes d'actions. L'objectif est de permettre aux agriculteurs d'être à l'initiative de solutions locales et viables.

Dans la même logique de proactivité, JA a voté la signature de la Stratégie Nationale de la Biodiversité. Nous avons aussi suivi de près l'élaboration du projet de loi-cadre sur la biodiversité. JA a obtenu l'inscription dans l'article 1 du projet de loi du principe de complémentarité entre l'agriculture et la biodiversité, et cherche à valoriser les actions positives de la profession sur la biodiversité.

En outre, pour valoriser les pratiques agroécologiques de son réseau, JA a décidé de participer au test d'un outil de diagnostic agroécologique développé par l'ACTA (Association de Coordination Technique Agricole, tête de réseau des instituts techniques agricoles) et qui a été présenté aux membres du groupe environnement.

Le rapport du député Potier établissant des recommandations pour le nouveau plan Ecophyto



2015-2025 a été remis au premier ministre le 23 décembre 2014. JA a souligné certains points positifs du rapport, sans omettre qu'un accompagnement des agriculteurs aussi bien technique que financier doit être mis en place. Toutefois, nous restons proactifs sur son application et sur le maintien d'une agriculture rentable et dynamique.

Enfin, suite au mécontentement des jeunes agriculteurs face aux pratiques de la police de l'eau, JA a obtenu du ministère la définition d'une cartographie nationale des cours d'eau contrôlables et la signature d'une charte contrôleur - contrôlé.

PERSPECTIVES

JA reste attentif aux grands sujets d'avenir comme la Conférence des parties (COP 21) sur le climat se tenant à Paris en décembre 2015 ou les travaux du Plan innovation agriculture 2025. A travers la proactivité du réseau sur les questions environnementales et la valorisation des pratiques déjà mises en place, JA souhaite mettre en valeur l'image de l'agriculture auprès du grand public et lui redonner la place qui lui revient dans les négociations environnementales.

MONTAGNE ET ZONES DEFAVORISÉES

CONTEXTE

L'agriculture en montagne joue un rôle central puisqu'elle assure à la fois une présence humaine sur le territoire et l'entretien d'écosystèmes spécifiques. La politique de la montagne doit permettre aux agriculteurs de ces régions de valoriser leurs atouts et soutenir des systèmes de production particulièrement sensibles, du fait de contraintes particulières, à la dynamique de moindre régulation des marchés dans laquelle s'engage l'Europe.

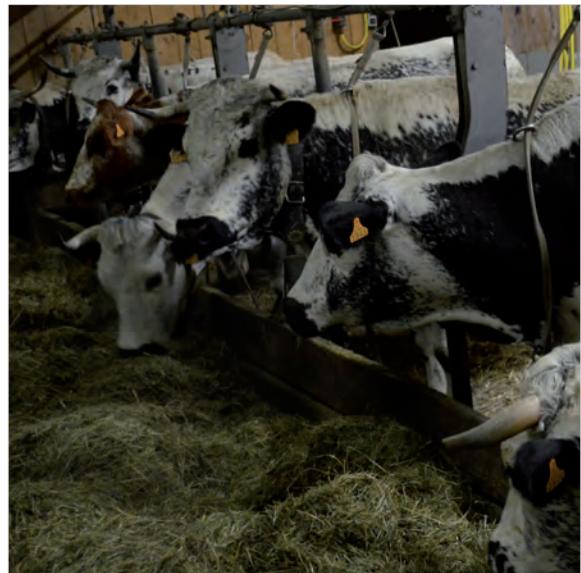
ACTION DES JA

Grâce à une forte mobilisation de JA, la montagne a su conserver toute sa place dans la future PAC. JA a défendu et obtenu une dotation de toutes les surfaces d'estives éligibles. Par ailleurs, bien que le second pilier soit fortement régionalisé, JA a obtenu l'assurance que l'ICHN et la mesure prédatation continueront à être financées au niveau national.

Au final, le sens et la spécificité de l'ICHN ont été globalement maintenus grâce au maintien de critères importants comme la proportionnalité du versement des aides à la surface agricole réellement en zone défavorisée, le plafond de revenus ou la majoration ovine et caprine. JA a également obtenu une majoration porcine pour les systèmes porcins/bovins. Cependant, quelques points importants pour JA comme le critère d'âge n'ont pas été reconduits malgré une forte pression syndicale. Des alternatives ont pu être mises en place malgré tout.

JA a participé à l'élaboration du système d'admissibilité des surfaces peu productives pour que chaque système d'exploitation soit représenté. Concernant le loup, JA continue d'être moteur et a obtenu plusieurs avancées :

- une prise en compte réelle de l'urgence de la situation et de la détresse des éleveurs par les élus,
- la publication d'un arrêté expérimental permettant le prélèvement de loups lors d'opérations de chasse,
- l'obtention d'un plafond maximum de 24 loups prélevables mais qui pourra être porté à 36 loups dès lors que 20 individus auront été prélevés.



En outre, JA participe au comité de pilotage d'une étude sur l'efficacité des moyens de protections contre le loup, lancée par le ministère. La profession agricole maintient ainsi son engagement sur le dossier mais n'abandonne pas, pour autant, sa revendication en termes de sortie du loup du statut d'espèce protégée.

PERSPECTIVES

La dynamique JA sur le dossier, avec pour atout une équipe de responsables issus de tous les massifs, doit se poursuivre. Face aux contraintes environnementales et aux récentes évolutions législatives comme la fin des quotas laitiers ou l'application de la nouvelle PAC, JA doit rester mobilisé pour défendre une agriculture de montagne dynamique. Par ailleurs, la problématique du vautour dans les Pyrénées émerge et un plan vautour devrait très prochainement voir le jour. Jeunes Agriculteurs pousse pour être consulté au plus tôt sur ce dossier.

CONDITIONNALITÉ

CONTEXTE

La conditionnalité, née avec la réforme de la PAC de 2003, a pour objectif de contrôler la réglementation existante. Elle soumet le versement des paiements directs au respect par les agriculteurs d'exigences de base concernant l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé animale et végétale, le bien-être des animaux et le maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales. Les travaux sur la nouvelle grille ont été marqués cette année par les débats sur la nouvelle PAC, notamment sur la question des haies ou sur celle du labour dans le sens de la pente.

ACTION DES JA

Malgré le contexte plutôt difficile des années 2013 et 2014 suite au refus d'apurement de 230 millions d'euros liés en partie à une mauvaise application de la conditionnalité, JA a obtenu en 2014 diverses avancées. En participant à l'élaboration du nouveau régime de sanction, JA a veillé à ce que celui-ci n'impacte pas trop les agriculteurs. Sur l'intégration de la Directive nitrates, la méthode de calcul des pentes n'étant toujours pas actée, le « non contrôle » du point relatif à l'épandage sur les sols en forte pente est toujours en vigueur.

Les principales actions de JA se sont orientées sur la BCAE 5 « limitation de l'érosion » et la BCAE 7 « Maintien des particularités topographiques » avec une réussite relative. Sur la BCAE 5, JA a obtenu gain de cause : alors que le ministère exigeait l'interdiction du travail du sol sur les sols gelés, enneigés, gorgés d'eau ou inondés et du labour dans le sens de la pente, une seule mesure a finalement été retenue, l'interdiction du travail du sol sur sols gorgés d'eau ou inondés. Sur la BCAE 7, les discussions se sont avérées bien plus compliquées. La taille minimale des « trouées » autorisées dans les haies pour que celles-ci soient considérées comme continues est passée de 1 mètre à 5 mètres grâce à la pression exercée par la profession. Sur les souplesses de gestion des haies, nous avons aussi obtenu des avancées même si celles-ci sont insuffisantes : la destruction sera possible, sur déclaration, dans les cas suivants : création d'un nouveau chemin d'accès (10 mètres de large maximum), création ou agrandissement d'un bâtiment d'exploitation (avec permis de construire), gestion sanitaire de la haie décidée par l'autorité administrative, défense de la forêt contre les incendies, réhabilitation d'un fossé pour rétablir la



circulation hydraulique, et pour les travaux déclarés d'utilité publique. Le déplacement des haies sera autorisé (avec aussi une déclaration préalable à la DDT) dans la limite de 2 % (ou 5 mètres) du linéaire de l'exploitation par campagne et dans les mêmes cas que pour la destruction, ainsi que pour un déplacement vers un meilleur emplacement environnemental (justifié par une prescription dispensée par un organisme reconnu), et dans le cas des haies présentes sur des parcelles ayant fait l'objet d'un transfert entre l'exploitation concernée et une autre exploitation. Les demandes de JA pour faire en sorte que les jeunes installés aient plus de souplesse dans la gestion de leur linéaire de haies, afin qu'ils puissent l'adapter à leur projet d'exploitation, n'ont malheureusement pas été entendues.

PERSPECTIVES

Face à l'aboutissement très tardif des nouvelles règles liées à l'application de la PAC et donc à la conditionnalité, Jeunes Agriculteurs sera très vigilant à la manière dont se dérouleront les contrôles en exploitations. A ce titre, JA demandera la mise en place de contrôles pédagogiques. Enfin, il paraît essentiel d'anticiper davantage l'élaboration des nouvelles grilles de conditionnalité, ce type de situation n'est pas vivable sur les exploitations, si elle venait à se répéter.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CONTEXTE

Malgré un marché alimentaire tendu, l'agriculture biologique résiste et conserve sa posture dynamique. D'après le baromètre Agence Bio/CSA, près d'un Français sur deux consomme des produits BIO au moins une fois par jour. Cette dynamique se traduit également par une hausse du nombre de producteurs français qui produisent en agriculture biologique qui représentaient fin 2013 plus de 7% de l'emploi agricole. Enfin, les productions françaises continuent à gagner du terrain par rapport aux importations : 75% des produits bio consommés en France viennent de France (contre 60% en 2009) !

ACTION DES JA

JA considère l'agriculture biologique comme un mode de production d'avenir ayant sa place dans le développement de l'agriculture française. Cette place est d'ailleurs visible au sein du conseil d'administration de JA national dont 5 administrateurs ont tout ou partie de leur exploitation en bio. Par ailleurs, le groupe de travail « Agriculture biologique » relancé en 2009 continue sur sa dynamique et a su fidéliser une grosse dizaine d'agriculteurs. Une session bio s'est tenue en avril 2014 à Carcassonne dans l'Aude et a été couronnée de succès.

Depuis septembre 2012, JA est très investi dans l'élaboration du prochain plan bio « Ambition bio 2017 ». Ce plan, présenté le 29 mai 2013 par Stéphane Le Foll, a pour objectif le doublement des surfaces bio dans les cinq prochaines années. JA a su imprimer ses positions dans ce plan, et a notamment insisté sur la nécessité d'aider à la structuration des filières. Ainsi, le Fonds Avenir bio qui permet d'apporter des financements sur des projets de structuration des filières a bénéficié d'une hausse de 25% de son budget annuel (passage de 3 à 4 millions d'euros/an). Par ailleurs, JA a également poussé pour que soit inscrite dans ce plan la nécessité de disposer d'outils pour maintenir des terres déjà en bio et favoriser l'accès au foncier pour les producteurs bio.

Enfin, au niveau de la PAC, JA a obtenu que les aides à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique (aides qui sont entièrement re-



passées dans le second pilier) puissent être cumulées avec des MAEC.

PERSPECTIVES

Depuis 2014, la Commission européenne souhaite renforcer les exigences sur l'agriculture biologique et a entamé une révision du règlement européen actuel. Aussi, il est essentiel que JA soit moteur pour faire entendre ses idées sur cette révision et veiller à ce que celle-ci ne vienne pas menacer la bonne dynamique d'installation que nous constatons actuellement en agriculture biologique.

Par ailleurs, le groupe bio a identifié deux thématiques sur lesquelles il souhaiterait travailler au cours de ce nouveau mandat :

- la communication, afin de mettre à mal les nombreux préjugés autour des agriculteurs biologiques,
- la valorisation des installations sur petites et moyennes surfaces : l'idée ici est de mettre en lumière des installations à forte valeur ajoutée (donc notamment les exploitations en agriculture biologique) afin de montrer à tout jeune qui souhaite s'installer que des alternatives viables et vivables existent sur de petites et moyennes surfaces.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...





SIXIÈME PARTIE COMMUNICATION



LA PROMOTION DU MÉTIER D'AGRICULTEUR

CONTEXTE

Afin de continuer à installer demain, il faut avant tout créer des vocations. C'est pourquoi la promotion du métier est essentielle au renouvellement des générations. Diverses occasions de rencontrer des étudiants, des porteurs de projets ou encore des élus locaux ont lieu toute l'année, à tous les échelons. Deux d'entre elles ont une envergure nationale : la semaine RGA et le salon de l'agriculture.

ACTION DES JA

Semaine RGA :

« Câlinons nos jeunes agriculteurs ! », tel était le credo de notre réseau tout au long de la semaine. Alors que plus de 5000 personnes s'engagent dans ce métier chaque année, l'agriculture est encore trop souvent reléguée à l'arrière-plan. Or nos agriculteurs, et plus particulièrement ceux qui démarrent leur activité, ont besoin de se sentir soutenus. Le mot d'ordre cette année était donc d'établir un dialogue entre agriculteurs et citoyens afin d'aider ces derniers à appréhender la beauté de ce métier, multiple et varié. Parmi les messages diffusés, les notions d'emploi non délocalisable, de prix rémunérateurs, de dynamique de filières et de territoires étaient à l'honneur.

Salon International du Machinisme Agricole

Comme tous les deux ans, le salon du machinisme agricole se réunit porte de Villepinte. C'est donc l'occasion pour Jeunes Agriculteurs et ses partenaires Demain Je Serai Paysan d'accueillir et de répondre aux questions d'un public intéressé par le monde agricole, qui souhaite en faire partie ou encore souhaitant céder sa place à un jeune.

De nombreuses tables rondes avec les partenaires ainsi que les quizz ont permis de dynamiser le stand malgré une implantation à revoir. Les interventions ont porté sur l'installation, la recherche de foncier, l'installation en société, l'engagement syndical à JA...



PERSPECTIVES

Demain Je Serai Paysan est un outil clé dans la communication à destination des porteurs de projets et les liens avec nos partenaires, que ce soit au niveau national ou dans nos réseaux respectifs doivent être renforcés. Tout au long du salon, des échanges constructifs avec les partenaires ont eu lieu et des axes de travail ont été identifiés pour faire vivre ce partenariat tout au long de l'année au bénéfice des porteurs de projet.

LES ÉVÈNEMENTS JA

CONTEXTE

Les opérations évènementielles sont des outils que nous maîtrisons techniquement et qui font partie de la culture de JA. C'est un outil d'animation du milieu rural.

Des événements pour :

- impliquer de nouveaux jeunes et les engager progressivement vers le militantisme. L'opération évènementielle doit rester une priorité fondamentale de notre structure ;
- fédérer les JA et faire parler de JA ;
- développer de nouveaux partenariats.

ACTION DES JA

Le congrès des Jeunes Agriculteurs, les 3, 4 et 5 juin 2014 à Saint Brieuc dans les Côtes d'Armor : un évènement pour le réseau JA - C'est l'événement de notre réseau JA qui permet de partager un travail de fond entre les départements et les régions.

La première édition des Terres de Jim, les 4, 5, 6 et 7 septembre 2014 à Saint Jean-D'Illac, en Gironde 200 000 visiteurs étaient présents !

Le Salon Internationale de l'Agriculture du 21 février au 1^{er} mars 2015 - Le salon est l'occasion pour JA de démontrer la vitalité et l'engagement de notre réseau, de promouvoir le métier et l'installation, mission phare de JA. Le réseau JA est présent pour animer le stand, créer des événements pour développer son réseau tant d'un point de vue des adhérents, que les liens avec les leaders d'opinion. Le speed-dating « Agriculture et recherche » nous a permis de créer des liens avec le milieu de la recherche (tous les organismes de recherche ont répondu présents) et d'échanger sur nos attentes respectives. Egalement, la conférence de presse de lancement du livret « Projet Agri », de nombreuses rencontres avec les politiques, les partenaires et les médias. Une belle année !



La soirée des Graines d'agriculteurs a réuni près de 500 jeunes du réseau JA mais aussi des filières laitières. Une soirée conviviale sur le grand Ring du salon pour marquer le lancement de la nouvelle édition des Graines sur les filières laitières.

Le Salon International du Machinisme Agricole du 22 février au 26 février 2015. JA et ses 15 partenaires étaient présents à travers l'opération « Demain je serai paysan » pour promouvoir le métier d'agriculteur et créer l'échange avec les jeunes en formation agricole. Les lycéens agricoles animaient l'espace cette année en collaboration avec les régions. JA était positionné au cœur du Village des métiers qui n'a pas eu le succès espéré. JA était peu visible.

PERSPECTIVES

- La 2^{ème} édition des Terres de Jim en Moselle les 11, 12 et 13 septembre 2015.
- Augmenter la notoriété de l'opération des Graines d'agriculteurs.

LES RELATIONS PRESSE JA

CONTEXTE

Quelle est l'utilité des relations presse pour Jeunes Agriculteurs ?

L'objectif premier des relations presse est de faire connaître et reconnaître notre syndicat et nos positions auprès de la presse généraliste et professionnelle pour atteindre l'ensemble de nos publics cibles : classe politique, influenceurs, professionnels et grand public.

Au-delà de ces missions traditionnelles, la stratégie en relations presse est de créer des liens forts et permanents avec les médias à la fois pour :

- relayer nos positions ;
- faire la promotion du métier ;
- placer l'agriculture au centre du débat public ;
- donner une couverture médiatique des évènements JA et des actions du réseau syndical.

L'influence médiatique de JA doit permettre à notre syndicat de devenir un référent sur l'ensemble des problématiques liées à l'agriculture et de promouvoir de manière générale les questions agricoles dans la société.

A partir de juin 2014, les missions étaient essentiellement orientées sur la promotion de l'événement des Terres de Jim. Les dates clés 2014/2015 :

- 3, 4 et 5 juin 2014 : Congrès national à Saint-Brieuc (Côtes d'Armor) ;
- du 4 au 7 septembre 2014 : 1ère édition des Terres de Jim en Gironde ;
- du 12 au 30 novembre 2014 : mois de la préservation du foncier agricole ;
- 2, 3 et 4 décembre 2014 : Université d'Hiver JA (27) ;



- 3, 4 et 5 février 2015 : session RGA à Saint Malo (35) ;
- du 9 au 13 février 2015 : semaine RGA ;
- du 21 février au 1er mars 2015 : SIA
- Du 22 au 26 février 2015 : SIMA ;
- 16, 17 et 18 juin 2015 : Congrès national au Mans (72).

PERSPECTIVES

Comment améliorer nos relations avec les médias ?

Pour pérenniser la relation de confiance entre Jeunes Agriculteurs et les journalistes, le service communication travaille dans la construction d'une relation de confiance entre le syndicat et les médias. Pour cela, sont organisés aussi bien des déjeuners presse (comme les annuels déjeuners de rentrée syndicale et de début d'année) que des rencontres informelles. Par ailleurs, le service communication travaille en étroite collaboration avec le service économique pour diffuser aux médias des informations de qualité et des messages argumentés. Dans cette optique, des fiches par thème sont à retravailler pour que les porte-paroles s'en servent comme éléments de langage pour les interviews. Pour mettre en avant toutes les filières ainsi qu'un panel important de projets de démarches, et de profils, l'attachée de presse consolide un fichier de profils JA qui est alimenté au fur et à mesure des remontées du réseau afin de répondre positivement à un maximum de demandes de journalistes. Répondre à ce type de demande est une façon d'assurer la promotion du métier d'agriculteur et de valoriser les bonnes pratiques.

Enfin, les outils de communication mis en place vont évoluer dans le sens d'une optimisation accrue.

Communication réseaux sociaux : contexte et perspective

La gestion des réseaux sociaux est une fonction qui sera développée par l'attachée de presse. Les réseaux sociaux, notamment Twitter, sont un relai pour diffuser nos messages auprès des leaders d'opinion. Une fois la stratégie éditoriale définie, du contenu sera relayé quotidiennement sur Twitter pour alimenter notre fil et être actifs sur ce réseau. Certains contenus du JA MAG et des articles pertinents sur notre secteur serviront aussi à alimenter le contenu Twitter.

LA STRATEGIE PARTENARIALE

CONTEXTE

JA entretient des relations partenariales historiques et est à la fois régulièrement sollicité et en recherche de nouveaux partenaires dans le cadre de projets.

Dans le cadre d'un projet de mandature, JA construit un plan de communication sur 2 ans afin d'inscrire toutes les actions de communication en cohérence avec le projet de mandature. Le plan de communication permet d'exposer un ensemble de supports aux partenaires pour une vision globale des projets de JA et de les impliquer sur plusieurs projets et ainsi construire des contrats pluriannuels et assurer la visibilité sur les financements.

Face aux sollicitations que nous recevons de potentiels partenaires, mais également dans une démarche proactive de recherche de partenariats, JA se doit de fixer des lignes directrices claires permettant de travailler avec nos interlocuteurs de manière cohérente et pérenne.



ACTION DES JA

La place des partenariats chez JA.

Ce sont les évènements portés par JA qui constituent le cœur des partenariats que nous avons noués avec divers organismes : l'opération Demain Je Serai Paysan au Salon de l'Agriculture, la Finale de labour, les Graines d'agriculteurs, les opérations de communication et les Terres de Jim, une marque qui permet à JA d'inscrire ses partenaires dans la durée. Les financements des partenaires contribuent pour plus de 20% à l'équilibre des comptes de JA. Ils réduisent la dépendance de JA vis-à-vis des fonds publics. Pour consolider les fonds privés, JA a initié une réflexion sur la diversification des sources de financement à l'Université d'Hiver avec l'intervention d'une spécialiste de la levée de fonds privés.

PERSPECTIVES

Mettre en place des contrats pluriannuels avec nos partenaires pour assurer une visibilité financière de nos structures et accompagner le réseau dans la recherche de financement.
Mener une réflexion sur la diversification des sources de financement via le mécénat par exemple.

COMMUNICATION

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

CONTEXTE

Une stratégie de communication, c'est l'art de diriger et de coordonner les actions nécessaires pour atteindre ses objectifs de communication. Le plan de communication liste et planifie les actions préconisées par la stratégie de communication. A chaque action mise en place, se poser les questions: quel est son objectif ? Sa finalité ? Quels résultats attend-on ?

ACTION DES JA

Dans le cadre du projet de mandature de JA 2014-2016, une stratégie et un plan de communication ont été définis. Nous en présentons les grands principes ci-dessous.

Les axes de communication :

Des jeunes créateurs d'avenir : l'innovation en agriculture est un axe de communication que JA devra prioriser à travers ses actions de communication et ses supports. JA en tant qu'organisation jeune est légitime pour porter cette valeur.

- Innovation = prospection, ouverture, pragmatisme, expérimentation, audace (nous ne parlons plus d'aiguillon de la profession....).

JA, c'est un réseau d'hommes et de femmes passionnés par leurs métiers . C'est la force d'un réseau, le collectif et la solidarité qui permet de faire avancer et de créer l'avenir à plusieurs. Les actions de communication doivent être impliquantes, participatives et fédératrices. Communiquons sur les projets innovants des JA dans le cadre de l'installation de jeunes (répondre à l'objectif du projet de mandature sur les questions du RGA, de l'environnement et Agridistrib).

Objectif n°1: développer le pouvoir d'influence de JA:

Auprès des Leaders d'opinion

- Convaincre et sensibiliser;
- faire entendre la voix des jeunes sur leur vision de l'agriculture ;
- devenir incontournable dans les débats sur l'avenir de l'agriculture en France et en Europe sur les sujets prioritaires de JA: l'installation, la distribution, l'environnement, le foncier promouvoir l'installation, l'accès au métier et l'accompagnement à l'installation, et défendre les intérêts des jeunes dans les filières.

Auprès de l'opinion publique (le citoyen, le consommateur),

- Faire connaître la vision de JA sur l'avenir de l'agriculture et sur des sujets sociaux tels que: l'alimentation et la distribution des produits alimentaires, l'environnement;
- porter le manifeste international « *L'agriculture familiale, des agricultures d'avenir* » .

Les moyens :

- Optimiser les outils de veille : meltwater pour plus de réactivité;
- cibler les e-influenceurs, les leaders d'opinion par sujet prioritaire;
- créer des communautés d'intérêt sur twitter: des gens qui twittent sur le même sujet, identifier les twittos influents sur les dossiers, se faire des amis sur vos sujets ;
- cibler les médias par sujet prioritaire ;
- utiliser la force de notre réseau pour communiquer vers l'extérieur et influer sur les leaders d'opinion;
- former le réseau aux nouveaux médias : les réseaux sociaux ;
- favoriser l'accès à l'information en développant des outils de communication interne : refonte extranet, développement des contenus de la newsletter ;
- développer les relations auprès des médias : formation médiatraining, fiches éléments de langage sur les sujets prioritaires ;
- définir une procédure qui déclenche une communication nationale virale « de masse » :
 - idée: dans le flash info, indiquer le #mot clé sur la communication à passer sur Twitter, une recommandation soit de communication ou de lobbying
 - outils: vidéos smartphone à privilégier;
 - faire acquérir des réflexes au réseau et JA national;
 - les chefs de fil Twitter / FB (CA et CS) identifiés par le réseau donc à suivre et à relayer;
 - communiquer sur ce qu'est JA en réaffirmant le fondement même de notre syndicat qu'est le dossier du Renouvellement des Générations en Agriculture :
 - o plaquette institutionnelle JA : une fiche dédiée au RGA (pour le Sia / Sima);
 - o Une visibilité sur la page d'accueil du site web JA : accès direct au dossier RGA – JA = RGA;
 - o Des fiches éléments de langages, créées dans le cadre de la session installation. Ces fiches pour-

ront être utilisées comme argumentaire dans le cadre de la recherche de financement. Notre cause = le RGA .

Objectif n°2 : développer le sentiment d'appartenance des adhérents à une organisation engagée et force de propositions

Les cibles

- Adhérents;
- Non adhérents agriculteurs ou en formation.

Les moyens:

- Réfléchir les actions de communication impliquantes et participatives pour le réseau:
- Sia / Sima: les régions animent les stands, prennent la parole auprès des politiques et des médias via le « Support Terre », référent régional.

Faire du réseau JA un acteur de la communication JA :

- o Médias sociaux :
 - formation pour appropriation des outils (plan de formation) ;
 - Favoriser les vidéos via smartphone pour l'expression : un moyen réactif ;
 - Un message national relayé par ses adhérents sous forme d'alerte ;
- o Les médias:
 - Formation sur la prise de parole auprès des médias pour être entendu et repris : formations décentralisées ;
 - conseiller et accompagner le réseau sur les relations presse ;
 - fiches éléments de langages diffusés au réseau sur les sujets prioritaires ou sujets actualités .

o Valorisation des initiatives et actions innovantes d'adhérents de JA sur les sujets de l'environnement, de la distribution, de l'installation auprès des médias, sur les supports JA (site web JA).

- o favoriser la circulation de l'information au sein du réseau pour parler d'une voix:
 - mise en place d'une procédure de déclenchement d'une communication virale : mot d'ordre, information relayé par le réseau de façon quasi instantanée;
 - un nouveau site extranet plus accessible;
 - une newsletter JA aux contenus plus denses;
 - un site web JA alimenté sur certains sujets par la newsletter pour un meilleur référencement;
 - la formation du réseau sur les réseaux sociaux permettra de partager la stratégie de communication;



- prise de parole filmée et diffusée au réseau (par mail).

PERSPECTIVES

Le plan de communication a été réalisé par sujet prioritaire (installation, environnement). Un plan de communication interne réseau sera également initié au sein d'un groupe communication.

LES TERRES DE JIM

CONTEXTE

A l'occasion de la Finale mondiale de labour et de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale, Jeunes Agriculteurs a souhaité lancer une marque pour nommer les traditionnelles finales nationales de labour. Cette marque est Les Terres de Jim, avec sa mascotte, Jim Bataille.

Pourquoi une marque ? Pour obtenir la notoriété nationale de notre événement annuel qui accueille chaque année plus de 80 000 visiteurs, pour pérenniser nos partenariats.

Pourquoi Les Terres de Jim ?

Les Terres de Jim ont pour objectif de refléter une sorte de monde idéal, accessible et pragmatique. Tous les ans, elles mettront en valeur la richesse des terroirs et le talent des agriculteurs de France. Cette marque décalée, en rupture avec des noms plus 'institutionnels', permet d'emmener JA vers un univers créatif innovant et résolument moderne, tout en étant à même de supporter le discours syndical. Ce grand événement populaire devient une marque événementielle : Les Terres de Jim. Récurrente, elle vise à devenir l'événement agricole incontournable de l'année, une expérience unique pour le public.

Pourquoi Jim Bataille ?

Jim Bataille, mascotte de l'événement, permettra de faire le relais entre le monde agricole et le grand public. Enfant curieux aux bouclettes d'or et d'épis de blé, il fait partager la passion des jeunes agriculteurs et explique l'agriculture à toute la famille !

Son nom incarne la liberté et le courage. Les initiés y voient un clin d'œil jeune et humoristique relatif à l'activité syndicale...

Un grand événement se réalise grâce à l'appui de partenaires motivés, les traditionnels partenaires agricoles et bien d'autres. C'est également l'opportunité de créer des liens durables avec les partenaires. Ces derniers bénéficiant d'une visibilité nationale et internationale, renforcent leur image « d'entreprise citoyenne », et développent leur capital sympathie en interne et en externe.

Première édition : en Gironde

Les Jeunes Agriculteurs ont souhaité se rassembler pour montrer la richesse de l'agriculture française à travers ses produits et son agriculture : ils ont organisé le plus grand salon agricole de plein air de France les 4, 5, 6 et 7 septembre 2014 à Saint Jean d'Illac, près de Bordeaux, en accueillant 200 000 visiteurs, 2 000 bénévoles et les 23 régions du réseau JA pour l'organisation des Terres de Jim et des Halles de Jim.

Le programme, chargé, a rempli toutes ses promesses.

Le Sommet international des jeunes agriculteurs, inédit, a permis à des jeunes de tous les continents de mieux se connaître, de comprendre leurs défis communs et d'adopter un manifeste que nous allons tous porter au niveau national et international. La visite du Premier ministre et la remise des Graines d'Agriculteurs ont à la fois permis de mettre en avant l'enjeu permanent du renouvellement des générations en agriculture, le besoin d'y associer des filières agricoles fortes et d'adapter la réglementation.

Au global, ce sont 360 articles de presse qui sont parus au cours de l'événement Les Terres de Jim. On comptabilise 22 dépêches AFP durant l'évènement, ce qui nous a assuré une diffusion assez large auprès de tous les types de médias visés.

Une certaine visibilité dans la presse généraliste nationale : durant les quatre jours de la manifestation, nombreux articles de la presse généraliste nationale, papier ou site internet, comme pour la presse magazine nationale, radio et télévisions ; environ 80 retombées directes.

- Presse quotidienne nationale :

Le Parisien, Libération, La Croix, Le Figaro, Le Monde, 20 Minutes, Direct Matin, Les Echos.

- Presse magazine :

L'Express, Le Point, Challenges, NouvelObs, Acteurs publics.

- Radios nationales :

RTL, France Inter, France Bleue, France Inter, France Info.

- Télévision :

TV5 Monde, France 3, TF1, LCI, Itélé, BFM TV, LCP, Public Sénat.

On constate un assez bon relai de l'événement dans la presse généraliste grâce à la visite de Manuel Valls. Un moment politique important puisqu'il s'agissait de la première visite du Premier ministre au monde agricole.

Le Sommet international a également fait l'objet d'articles intéressants (ex. *La Croix*), tout comme les Halles de Jim et les Terres de Jim dans leur ensemble.

Pour la télévision, les reportages portaient sur le labour et sur la notion de « fête agricole » (ex. TF1 ou TV5 Monde). Avec un nombre important d'animations grand public, les médias TV avaient de nombreuses opportunités de reportages.

Pour la presse quotidienne régionale, une majorité d'articles sur les Terres de Jim pour répondre aux enjeux du monde agricole » notamment les Halles de Jim et « la plus grande fête agricole d'Europe ».

Pour la presse agricole départementale, la question de l'alimentation est largement ressortie et le lien entre consommateurs et producteurs a été largement traité avec la couverture des Halles de Jim.

Pour une première édition, on constate un bon placement de la marque au niveau des médias et un véritable attrait des médias de tous types et qui s'adressent aux nombreuses cibles identifiées, autant au niveau des politiques, du grand public que de la profession agricole. La première phase de mise en connaissance des Terres de Jim semble être atteinte.

Enfin, on peut noter que les articles sont tous très positifs et ont accueillis cet évènement avec beaucoup de bienveillance.

Le projet des régions devient **LES HALLES DE JIM**

Le concept des Halles de Jim s'est inscrit dans la réflexion du projet de distribution au niveau de la structure nationale Jeunes Agriculteurs. L'objectif est de créer la démonstration pratique d'un circuit de distribution différent afin de donner le



choix au citoyen de consommer autrement, en découvrant des produits pas suffisement valorisés dans les réseaux classiques.

Les Halles de Jim a eu pour vocation de réunir les Jeunes Agriculteurs des 23 régions de Métropole et d'Outre-Mer autour de la création d'un espace de consommation unique !

Un espace de plus de 1 600 m² a permis au grand public de découvrir un grand nombre de références de produits régionaux (750 références) et des animations originales proposées par les producteurs, le tout régi par 850 bénévoles durant les quatre jours de l'événement. 5 000 paniers ont été vendus !

PERSPECTIVES

Vivez la 2^{ème} édition des Terres de Jim en Moselle (BA Metz – Frescaty), les 11, 12 et 13 septembre 2015.

JA MAG : LA NOUVELLE FORMULE

CONTEXTE

2015 est placé sous le signe du renouveau avec une maquette flambant neuve et réalisée suite à une étude de lectorat menée à l'automne 2014. Cette nouvelle mise en page et la création de nouvelles rubriques pour coller aux attentes de nos lecteurs qui appelaient à des modifications sur la forme et sur le fond. Une nouvelle formule plus interactive.

ACTION DES JA

Le *JA mag* avait lancé une nouvelle formule en 2009. Cette nouvelle formule avait évolué au gré des demandes des lecteurs. Après cinq ans, il était temps de la faire évoluer. Une enquête de lectorat en ligne a donc été menée à l'automne 2014. Les résultats ont permis de faire évoluer la mise en page (plus aérée) et les articles avec des textes plus courts, plus d'infos pratiques, plus d'infos syndicales et plus d'interactivité à l'instar de la Une du n°712 composée de photos de jeunes agriculteurs passionnés. Cette nouvelle formule a été validée en bureau national puis présentée en CA. La façon de travailler avec les élus reste inchangée. Le *JA mag* fait appel aux élus et au réseau pour l'élaboration de son contenu. Thomas Diermer est le directeur de la publication. C'est lui qui est responsable en cas de problème juridique. Les élus en charge du *JA mag* : Samuel Vandaele, Julien Bigand, Emeric Mas, Stéphane Lecoq et Yohan François sont consultés pour l'élaboration du contenu du magazine grâce à un comité éditorial qui se réunit une fois par mois.

La page Facebook lancée fin 2013 a assuré plus de visibilité au magazine sur la toile et a permis de développer les interactions entre le *JA mag* et ses lecteurs. Ce sont les vidéos qui remportent le plus de succès.



PERSPECTIVES

L'objectif de la revue est de continuer à travailler sa visibilité sur la toile, notamment par des partenariats avec des sites web et des blogs externes. Une notoriété qui rejaillit ensuite sur l'ensemble du syndicat, puisqu'il s'agit souvent de dossiers ou de reportages qui valorisent l'installation.

JA PRÉSENT SUR LA TOILE

CONTEXTE

Afin de rendre nos outils de communication toujours plus efficaces, une réflexion a été menée pour développer notre visibilité sur le web et améliorer la circulation de l'information dans le réseau. De ce fait, nos supports (blog, site, réseaux sociaux ...) sont interconnectés afin de relayer les informations sur nos différents supports.

ACTION DES JA

INTERNET

Depuis sa refonte en février 2012, le site jeunes-agriculteurs.fr est devenu fonctionnel. Support essentiel d'informations syndicales, de communication et de recrutement, le site internet sert à promouvoir les positions, les idées et les actions de Jeunes Agriculteurs au fil de l'actualité. Il sert également à diffuser au maximum l'information concernant les événements que nous réalisons. Cependant, il ne représente pas notre dynamisme avec des informations trop peu actualisées. Les messages sont des messages nationaux ; les actions du réseau peu relayées et valorisées. Notons 10 000 visiteurs uniques par mois !

EXTRANET

Support essentiel d'informations syndicales et de communication interne, le site Extranet contient l'intégralité des documents de Jeunes Agriculteurs (par exemple : les rapports, les flashes infos, les notes aux instances, la réglementation, les acquis syndicaux mais aussi les communiqués de presse, les interventions de JA dans les médias, les offres d'emploi du réseau...). Sa mise à jour est faite quotidiennement par l'assistante du service communication (20 à 80 documents mis en ligne chaque mois). L'objectif du site Extranet est de rendre accessible l'information au réseau JA, plus interactif.

DEMAIN JE SERAI PAYSAN

Le site www.demainjeseraipaysan.com est un lieu de RDV virtuel à l'image des jeunes. Il s'adresse aux jeunes et les informe sur l'installation. Il permet de réunir toutes les informations pratiques et les démarches pour devenir agriculteur. Le nouveau site a été lancé à l'occasion du Sima.

RESEAUX SOCIAUX

Un compte Twitter a été créé fin 2013 afin de relayer nos informations en temps réel. L'objectif de twitter est de communiquer nos positions, nos acquis, notre actualité auprès des médias et des politiques. Les réseaux sociaux font l'objet d'un plan de formation dédié au réseau JA et aura lieu d'ici juin. Nous avons doublé le nombre de followers en un an. Notons 4000 abonnés et 3 900 twittes. Le but de Facebook est de faire connaître nos idées, notre image et nos actions, de partager les informations, les actions au sein du réseau. Ils permettent d'avoir une connexion permanente avec les jeunes agriculteurs. Il s'agit de donner une image humaine et à l'écoute de la communauté des jeunes agriculteurs. 7 100 fans !

LE BLOG DU PRÉSIDENT



Lancé au début de l'été 2011, le blog du président JA nous permet de donner notre point de vue sur l'actualité agricole ou non. L'information est relayée ensuite sur les réseaux sociaux.

AGRICULTURE FAMILIALE

Dans le cadre de l'Année Internationale de l'Agriculture Familiale, le blog « Agriculture familiale : agricultures d'avenir » a été lancé en février 2014 en partenariat avec l'Afdi. Tout au long de l'année, ce blog nous a permis de suivre la dynamique et les enjeux de l'AIAF, en rebondissant sur les différents événements clefs de cette campagne et en croisant les visions et les points de vue des différents acteurs mondiaux de l'agriculture familiale.

NEWSLETTER JA

Depuis 2014, la newsletter est envoyée chaque lundi par mail aux départements et régions. Son objectif est d'informer le réseau sur l'avancée des dossiers et l'actualité syndicale. Elle est synthétique et rapide à lire. Certains articles peuvent être approfondis grâce à un lien vers le site web.

PERSPECTIVES

Une réflexion a débuté pour créer un nouvel extranet. Cet outil devra être collaboratif afin que le réseau puisse interagir et mettre à disposition des outils à l'ensemble de la structure JA.

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...

NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...NOTES...



A photograph of a woman with long brown hair smiling and applying makeup to another woman's face. The woman receiving the makeup has a pink cloth over her eyes. In the background, a blue banner for 'BONNOMONDE' is visible with text about 'PRÉVOYANCE', 'SANTÉ', 'ÉPARGNE', 'RETRAITE', and 'ACTION'.

SEPTIÈME PARTIE
VIE DES RÉGIONS

BONNOMONDE

PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE
ACTION

RÉGION ALSACE

CONTEXTE

Le recouplement des réunions importantes pour les départements à l'échelle régionale permet de commencer à identifier une convergence d'intérêts et d'actions pour la structure régionale même s'il demeure difficile d'y dédier une équipe de professionnels.

Identifié et reconnu dans son rôle d'échelon de communication et d'échange d'information, le manque de rentrées financières pénalise JA Alsace. Et, dans un contexte de réforme territoriale, la structure se voit dépasser par de nouvelles préoccupations.

ACTION DES JA

Pour la région l'année 2014 a été marquée par :

- l'instauration du feuillet régional. Premier projet pour JA Alsace il est une source de rentrée financière et une belle collaboration entre les départements et la région.

- Les Halles de Jim a permis de mobiliser les adhérents des deux départements en nombre ce qui était l'objectif affiché au-delà de la valorisation des produits alsaciens.

- La volonté de mener un projet sur la transmission des exploitations.

C'est au travers d'opérations telles que Ferme en ville à Strasbourg, les Opérations Sourire, Tellus et les fêtes de l'agriculture à Zellenberg et Gimbrétt ou encore des campagnes de communication sur le gaspillage alimentaire dans le Bas-Rhin ou le métier d'agriculteur via des bâches installées le long des routes dans le Haut-Rhin, que les JA auront encore une fois prouvé qu'ils savent se mobiliser pour aller à la rencontre des citoyens et valoriser leur savoir-faire.

Mais au-delà les JA ont aussi démontré qu'ils savent défendre le positionnement agricole alsacien: réunions Pac, directive Nitrate, Comité régional à l'installation transmission, manifestation sur le prix de la viande, les fruits et légumes, l'accumulation des contraintes, la restauration hors domicile, rencontre avec des députés, les tournées



cantonales et assemblées générales auront animés l'année syndicale. Enfin, une mention particulière peut être faite au JA du canton de Munster qui ont accueilli la Session nationale Montagne.

PERSPECTIVES

Comme en 2013, la volonté de trouver une identité et une force propre à JA Alsace demeure. Cette ambition qui prend forme doit maintenant se concrétiser dans un projet de mandature clairement établi et partagé par tous. La région se veut surtout proactive et constructive face à des collectivités territoriales départementales qui perdent la main sur des sujets d'intérêt agricole.

La réforme territoriale est appréhendée de concert et avec anticipation par les trois régions qui se regrouperont.

RÉGION AQUITAINE

CONTEXTE

La région Aquitaine se compose de cinq départements. Les 43 850 exploitations agricoles sont réparties sur près de 1 477 300 ha de SAU. L'agriculture d'Aquitaine est très diversifiée allant du fromage de Brebis, au jambon de Bayonne en passant par les vins AOC, les fraises et le foie gras. C'est la 1^{ère} région française en termes d'exportations agricoles et près de la moitié des exploitations produisent sous signe officiel de qualité.

ACTION DES JA

Renouvellement des générations en agriculture : En 2014 les Jeunes Agriculteurs d'Aquitaine ont été fortement mobilisés dans le cadre des travaux sur l'installation (Crit, CROIT, groupes de travail, etc...) notamment sur les choix des critères de modulation de la DJA, et l'affinage du schéma régional d'installation. La grille DJA proposée par JA Aquitaine a été retenue.

En parallèle, les actions habituelles de Forum, Portes Ouvertes et stage à l'installation se sont déroulées avec succès.

Promotion du métier :

La 3^{ème} édition de Croc Agri s'est tenue à Saint-Jean-d'Illac. JA Aquitaine a également accueilli plus de 800 enfants lors du Parcours de l'enfant pour leur permettre de connaître les productions de notre région et les savoir-faire de nos agriculteurs.

Défense du métier :

Cette année aura été chargée sur le plan de la défense syndicale, que ce soit au sujet de la directive Nitrates qui ne fait qu'imposer aux agriculteurs plus de contraintes ou encore sur le thème de la PAC et de la reconnaissance des actifs. Le moment syndical fort de 2014 reste pour JA Aquitaine les manifestations du 5 Novembre contre les 8 points durs, fortement suivies dans plusieurs départements.

Évènements :

L'Aquitaine a accueilli les Terres de Jim et Halles de Jim, du 4 au 7 septembre 2014. 200 000 visiteurs étaient présents et en ont profité pour découvrir l'agriculture française et ses produits, et



pour assister à la Finale mondiale de labour.

En début d'année, 25 JA des cinq départements se sont rendus à Bruxelles pour une formation de responsables. Les objectifs étaient de découvrir le fonctionnement des institutions européennes et de comprendre la manière dont sont élaborées les politiques européennes.

PERSPECTIVES

L'année 2015 sera marquée pour l'Aquitaine par la régionalisation de ses activités et le développement de plusieurs groupes de travail prioritaires.

Des efforts structurels sont en train d'être menés pour amener l'ensemble des départements à collaborer sur des projets collectifs régionaux. Par ailleurs, la réflexion sur le devenir de JA dans la future « grande région » sera au cœur des travaux menés en deuxième partie d'année.

Les groupes Environnement, Foncier et Installation sont amenés à prendre de la consistance en 2015, de même que le groupe interrégional aviculture.

RÉGION AUVERGNE

CONTEXTE

En année de renouvellement des équipes, et année largement marquée par les discussions sur la réforme de la Pac, notamment en région avec l'application du 2^d pilier, la cohésion de l'équipe régionale s'est encore renforcée. L'action régionale était nécessaire sur ce sujet, les responsables auvergnats ont répondu présents.

ACTION DES JA

Après les Assises de l'installation, les responsables auvergnats ont poursuivi leur travail avec les administrations régionales dans le cadre du Crit. En parallèle, les négociations sur la mise en place du 1^{er} pilier de la Pac ont permis d'obtenir le fléchage d'une enveloppe conséquente vers l'installation, et la prise en compte de l'intérêt des jeunes installés, et non des querelles de boutiques dans la mise en place de l'accompagnement. Début 2015, du travail est encore nécessaire, alors que l'ensemble devrait être mis en place : la grille de modulation n'est pas validée, les schémas de concertation sont encore à affirmer... Si les JA se montrent constructifs pour porter tout ce qu'ils peuvent jusqu'au bout pour l'intérêt des jeunes, c'est une réflexion sur l'ensemble de ce processus démocratique manifestement inefficace et insatisfaisant qui doit s'engager. Les actions nationales du 5 novembre, reprises en région montrent par la panoplie des problématiques soulevées combien les chantiers ont été, et malheureusement, demeurent nombreux.

2014 était une année élective, l'occasion de confirmer la montée en puissance d'une équipe régionale soudée et motivée. Les travaux s'inscrivent, en région comme en département, dans la continuité des équipes précédentes. Des séminaires simultanés des départements en début d'année ont permis à de jeunes responsables locaux de partager une journée de travail. L'équipe régionale a quant à elle pris deux jours pour travailler sur ses priorités de mandat et son fonctionnement interne. Comme une prévision de l'avenir, et surtout en réaction au RO 2013, Coop de France Rhône-Alpes Auvergne a choisi d'associer JA à sa réflexion sur le renouvellement des générations de coopérateurs, dans le



cadre de la fusion de leurs régions. Un travail productif, puisque JA est maintenant associé aux réflexions des coops avec une énergie nouvelle, et une vigilance toute particulière sur la non création d'un groupe jeunes-bis !

Bien sûr, la communication sur le métier, les territoires et la vie du réseau se sont poursuivis. En 2014, les efforts régionaux se sont notamment portés sur la participation à l'événement mondial Terres de Jim, mais également sur le Sommet de l'Elevage, la Foire internationale de Clermont Cournon, qui restent des lieux de communication privilégiés pour les auvergnats. Les régionaux auvergnats ont également mis en avant l'AIAF et le travail sur le RO national par une table ronde en fin d'année, l'occasion de renouer le lien avec un public étudiant demandeur, à solliciter à nouveau.

PERSPECTIVES

Poursuivre le travail sur l'installation, et la mise en œuvre de la Pac, confirmer le positionnement de JA comme interlocuteur incontournable régionalement et poursuivre l'appui à la dynamique réseau départementale.

RÉGION BASSE-NORMANDIE

CONTEXTE

Première région française en matière d'élevage équin, en 2^{ème} place pour l'élevage bovin, produisant 12% du volume de lait national et proposant de nombreux produits du terroir d'Appellation d'Origine Contrôlée... Avec 69% de son territoire consacré à la production agricole, la région Basse-Normandie reste bien l'un des terroirs emblématiques de l'agriculture française. L'échelon régional des JA de Basse-Normandie est né en 2012 dans le contexte d'une réorganisation du réseau syndical.

ACTION DES JA

Les JA de Basse-Normandie sont depuis longtemps très impliqués dans la promotion de l'installation en agriculture et des métiers du monde agricole en général. 2014 n'a pas fait exception à la règle, puisque les JA ont organisé, comme depuis plusieurs années, un Forum régional des métiers de l'agriculture à Saint-Lô le 6 février. Celui-ci accueilli 1 200 collégiens et lycéens intéressés par les carrières agricoles ainsi que des employeurs du secteur. Cet évènement complète les forums « transmission », « les journées d'informations » et autres actions mises en œuvre par les départements JA.

Un site Internet, destiné à accompagner les jeunes souhaitant s'installer en agriculture a également été mis en place afin de constituer un forum d'échanges et mettre les informations pratiques sur l'installation à la disposition du public.

Les JA de Basse-Normandie se sont également mobilisés dans la défense des producteurs de lait dans la perspective d'une fin des quotas laitiers. Dès le début de l'année, ils ont notamment accueillis les 23 et 24 janvier 2014 la Session nationale Lait, à Vire.

L'année 2014 fut également l'occasion pour les JA bas-normands de participer à plusieurs évènements régionaux (finale régionale de labour, etc.) et nationaux, tels que le 48^{ème} Congrès national de St-Brieuc en juin ou encore les Terres de Jim en septembre, auquel 48 bénévoles bas-normands contribuèrent. Autant d'occasions pour le réseau JA régional de rassembler ses adhérents.



PERSPECTIVES

Trois ans après la séparation des deux Normandies, les JA du Calvados, de la Manche et de l'Orne regardent désormais à nouveau vers le nord... Afin de s'adapter au redécoupage des régions décidé par les pouvoirs publics, le réseau JA se prépare désormais à une nouvelle organisation régionale à cinq départements.

RÉGION BOURGOGNE

CONTEXTE

JA Bourgogne : une poignée d'Hommes dynamiques. Le réseau est actif et se mobilise. Il y a une réelle prise de conscience de l'importance de l'échelon régional.

En 2014, la Bourgogne a connu un contexte agricole difficile (politique et climat non favorables...) qui a engendré des difficultés économiques et sociales certaines chez les agriculteurs.

Malgré ce contexte, des jeunes ont toujours envie de s'installer sur le territoire !

ACTION DES JA

Représentations extérieures

- Acquisition et maintien d'une bonne légitimité politique en région (PDRR, mise en place Pac, directive nitrates...).
- Souci dans l'organisation de la gestion du 2^{ème} pilier avec le Conseil régional, mais veille syndicale nécessaire : JA Bourgogne essaye d'être très présent.

Des actions syndicales qui ont porté leurs fruits

Dans un contexte d'évolution de la Pac, et des différentes politiques associées, de nombreuses revendications ont été portées par JA Bourgogne via 35 actions syndicales menées en département et région, mobilisant ainsi plus de 2 000 adhérents JA sur l'année 2014.

L'installation, toujours un dossier primordial

- Les labellisations des PAI, stages 21h et CEPPIP ont été accordées à la Chambre régionale d'agriculture suite à sa collaboration avec les JA Bourgogne dans l'élaboration des dossiers :
- Une journée RGA réussie à Châlons-sur-Saône ;
- Forte implication de JA Bourgogne au sein du CRIT ;
- La communication auprès des cédants via l'envoi de 3 Trans'agri, en partenariat avec la chambre et la MSA.

Un projet de mandature axé vers le réseau

- Appui des responsables de la région et des départements ;
- Participation aux Halles de Jim : malgré une organisation difficile et une finalité économique compliquée, la Bourgogne a trouvé son compte



dans la mobilisation de son réseau. Une quarantaine de JA de Bourgogne se sont mobilisés pour participer aux Halles et Terres de Jim ;

- La FRL dans l'Yonne a été une belle réussite avec plus de 2 500 participants;
- Avenir Formation : formation de responsables qui reste une priorité pour la région, même si il existe des difficultés dans le recrutement des stagiaires.
- Organisation de réunions animateurs régulières, lieu de mutualisation régional.

PERSPECTIVES

JA Bourgogne souhaite continuer à s'impliquer dans la construction des politiques régionales et à renforcer son poids face à ces politiques, notamment en se rapprochant des francs-comtois et en préparant la future fusion. Notre syndicat souhaite être force de proposition dans la construction/réorganisation des filières au sein de son territoire, face à un contexte économique difficile. L'essentiel sera d'avoir plus de monde engagé pour plus d'idées et plus de poids global dans un contexte de réorganisation !

RÉGION BRETAGNE

CONTEXTE

Pour JA Bretagne, l'année 2014 a été marquée par un renouvellement important du conseil d'administration et du bureau. Pour autant, les actions syndicales, la communication et le travail sur les dossiers ont été menés de front tout au long de l'année. Un autre temps fort de 2014, le congrès JA à St-Brieuc : l'occasion de montrer la Bretagne agricole telle qu'elle est : terre de qualité, de diversité et de corriger une image quelquefois écornée, souvent déformée.

ACTION DES JA

Le Space 2014 a été l'occasion de lancer le Réseau Transmission, engagement de 23 acteurs pour informer, renseigner, sensibiliser et orienter les cédants afin de favoriser de bonnes transmissions. Un travail d'évaluation du dispositif a également été mené auprès des jeunes installés et a permis de lancer des pistes d'amélioration. La dernière partie de 2014 a surtout porté sur les négociations de la nouvelle grille DJA avec un important travail pour obtenir de l'équité entre les projets.

Après l'installation, les filières et les dossiers économiques restent les priorités pour JA Bretagne. Ainsi, les propositions JA pour l'après-quota ont été présentées et débattues avec les acteurs de la filière. JA a rappelé l'importance d'une politique d'installation en lait équitable et forte pour l'ensemble des porteurs de projet bretons. Côté environnement, devant le non-respect des engagements de l'Etat, JA Bretagne a demandé la suspension d'envoi des déclarations des flux. JA Bretagne refuse que seule la profession agricole respecte ses engagements. Le bras de fer continue en 2015. Concernant le Feader, JAB a été acteur sur le plan de compétitivité afin que les JA soient prioritaires et bénéficient d'un soutien majoré. Là encore les discussions pour faire admettre à la Région que toutes les formes d'agriculture ont leur place en Bretagne ont été compliquées. Un autre dossier important traité en 2014 a été le « Manger français ». Ainsi, JA a mené un travail de sensibilisation auprès des collectivités mais également tous les acteurs impliqués dans la restauration scolaire. En complément de ce travail, de nombreuses actions d'étiquetages en GMS mais également des actions de communication positive sur le logo Le Porc Français ont été réalisées durant toute l'année.



Avec plus de 50 références de produits bretons présents dans les Halles, environ 1 000 repas bretons servis sur le stand de restauration rapide et une délégation bretonne de plus de 90 bénévoles, la Bretagne a pu montrer son dynamisme en journée et en soirée sur les quatre jours de l'événement Terres de Jim.

PERSPECTIVES

La finalisation de la nouvelle programmation Feader va certainement, et malheureusement, occuper la première partie de l'année 2015. Un travail sur le post-installation devrait également être réalisé.

JA Bretagne va poursuivre son travail sur l'organisation de la filière laitière en poussant ses positions pour une AOP de bassin et une non cessibilité des contrats. Un travail sur l'organisation de la filière porcine devra également être mené.

2015 sera l'occasion de commencer la réflexion sur la Pac 2020.

Enfin, un projet de communication fédérant l'ensemble du réseau JA Bretagne sur le Manger français devrait être lancé.

RÉGION CENTRE

CONTEXTE

La région Centre compte six départements, la diversité de ses sols et la vallée de la Loire qui traverse d'Est en Ouest le territoire apportent une grande diversité dans les productions : grandes cultures, viticulture, légumes de plein champ, lait et viande bovine, production caprine (1^{ère} région productrice d'AOC caprine)...

L'équipe régionale JA Centre a été renouvelée le 10 mars 2014 et se compose de 18 membres. Le projet de mandat est ambitieux : installation et foncier, création d'une université d'hiver régionale, renouvellement de l'école de responsables, nouveaux partenariats et nouvelles modalités de fonctionnement...

ACTION DES JA

Les principaux dossiers traités en 2014 :

• Installation

- Parution d'articles dans la presse agricole régionale sur la thématique de l'approche économique en phase d'installation ;
- création d'un site des aides à l'installation régionales
- Participation aux Crit et aux différents groupes de travail mis en place par le Conseil régional et la Draaf pour construire la nouvelle modulation de la Dotation Jeune Agriculteur en région...

• Communication

- Organisation de la Finale régionale de labour à Luigny dans l'Eure et Loir.
- Participation au projet des Halles de Jim avec près de 40 bénévoles issus de la région.
- Mise en avant tout au long de l'année de la nouvelle signature régionale © du Centre créée par la région Centre.

• JA Prog' :

Tout au long de l'année 2014, JA Centre a travaillé en déploiement régional des trois outils d'aides à la décision créés par les JA du Cher pour mieux guider les jeunes installés dans le pilotage de leur exploitation. Grâce à cette réflexion, les outils seront diffusés dans toute la région en 2015, par l'intermédiaire de formations pour l'outil sur les coûts de production JA'ffine, ou directement téléchargeable sur un site Internet pour l'outil sur les projets de diversification JA'nalyse.



• L'accompagnement du réseau

L'entretien de la dynamique de réseau reste essentielle pour l'équipe, elle se traduit par une réunion animateurs tous les deux mois, des réunions téléphoniques mensuelles pour les SG avant chaque Commission syndicale, des interventions régulières en départements...

L'équipe nouvellement élue à JA Centre a également souhaité marquer son mandat par la mise en place d'une Université d'hiver régionale, dans l'objectif d'améliorer la cohésion régionale et la notoriété de JA Centre. Les SG se sont donc réunis en septembre afin de préparer cet évènement fort pour l'unité du réseau régional.

PERSPECTIVES

La dynamique de réseau sera essentielle pour poursuivre la reconnaissance de l'échelon régional en interne et en externe, et accroître son efficacité. JA Centre s'attachera à être présent dans les instances régionales pour suivre la mise en œuvre du second de pilier de la Pac. Il sera également nécessaire pour la vie de la structure de pérenniser les partenariats et d'en rechercher de nouveaux.

RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNES

CONTEXTE

La région est composée de quatre départements : Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne. L'agriculture occupe 60% du territoire régional, et est 1^{ère} en termes de création de VA agricole (9,6% VA Ferme France).

Le territoire est diversifié : une production majoritairement bovins lait et viande dans le 08 et 52, et des grandes cultures majoritaires dans le 10 et 51. La viticulture est, bien entendu, elle aussi, très présente sur le territoire.

ACTION DES JA

Installation : Des actions informatives et conviviales ont été réalisées autour du thème de l'installation: journées/forums installation, matinées d'échanges entre cédants et candidats à l'installation, journée "transmettre pour installer" ou encore visite de la maison de l'agriculture, ont rythmé l'année afin que les élus, OPA, lycéens et citoyens soient informés.

La mise en place d'une politique de l'installation rénovée au 01/01/15 a permis à la profession de se réunir et d'harmoniser ses expériences et méthodes à l'échelle régionale, et ce, afin que chaque porteur de projet en vue d'une installation puisse s'y préparer au mieux. Le lien entre PAI, CEPPP et 21 heures ainsi renforcé, favorisera la création d'emploi et la diversité des agricultures.

Activité syndicale : Les problématiques engendrées par la Directive nitrates, la Pac et les diverses lois environnementales ont rythmé la vie syndicale de JA CA en 2014. Ce qui a conduit, le 05/11/14, à la 2^{ème} plus grande manifestation du monde agricole à Châlons, avec 500 tracteurs présents et 4 000 agriculteurs mobilisés. Un jour où la profession a montré très significativement son mécontentement face à toutes les contraintes qu'elle subit. La bataille continue toujours sur ces différentes problématiques. JA CA a également participé aux différentes réunions régionales de la chambre d'agriculture, de la Draaf, du Conseil régional (...).

Appui au réseau : Avec l'arrivée de la DR, l'appui réseau dans les départements s'est accentué. Des échanges réguliers se font lors des instances statutaires ou lors de réunions animatrices.



Communication : C'est au travers d'opérations telles que les agricitadines, les foires, les Fêtes de l'agriculture, un stand au Sia et avec la 1^{ère} FRL en 2014, que les JA démontrent encore une fois qu'ils savent se mobiliser et aller à la rencontre du grand public. Ces moments de convivialité et de rassemblement pour le réseau permettent de promouvoir leur métier, valoriser leur savoir-faire et leurs productions. Les Halles de Jim ont aussi été l'un des grands projets 2014, notamment en permettant à la région d'être représentée à Bordeaux aux TDJ.

PERSPECTIVES

Avec Rés'ORGanisation, la région a pris plus d'ampleur, et le renouvellement des équipes a permis d'apporter du sang neuf pour lancer une dynamique. Continuer à renforcer son influence auprès des décisionnaires, rester vigilants sur l'ensemble des dossiers, être acteurs de projets régionaux et soutenir la dynamique du réseau seront les enjeux majeurs de JA CA en 2015.

RÉGION CORSE

CONTEXTE

La région se compose de deux départements : la Haute-Corse et la Corse du Sud. L'agriculture corse représente dans l'économie insulaire 2% du PIB et 3,6% de la population active. JA Corse a été créée administrativement en décembre 2013 et s'est largement structurée durant l'année 2014 avec l'entrée en poste d'une déléguée régionale au mois de Juin.

ACTION DES JA

Défense des intérêts de la profession : Les JA Corse ont œuvré durant l'année 2014 à la défense des intérêts de la profession agricole et des porteurs de projet en agriculture (travaux, réunions, actions de communication et actions syndicales) sur de nombreux dossiers comme l'application de la nouvelle Pac (Convergence des DPB et éligibilité des surfaces), les aides à l'installation, la dette sociale agricole corse, l'épizootie de Fièvre catarrhale ovine, la calamité sécheresse...

Appui aux jeunes installés : Les JA œuvrent à la mise en place d'un dispositif régional de suivi post-installation. En 2014, la première phase du projet a permis de mener une étude portant sur les besoins et attentes des jeunes installés en matière suivi post-installation (195 jeunes agriculteurs ont été soumis à l'étude).

Installation en agriculture : La journée régionale pour l'installation en agriculture est devenu le rendez-vous incontournable qui rassemble l'ensemble des partenaires de l'installation et les différents acteurs du monde agricole de la région afin de répondre aux attentes et questionnements des porteurs de projet en agriculture, de sensibiliser les professionnels et politiques au dynamisme engagé par les JA autour des installations. En 2014, cette journée s'est tenue le 20 novembre 2014 à Porto-Vecchio. Ce fut l'occasion de débattre sur les grandes évolutions de la politique d'installation.



Promotion du métier : Les JA Corse ont organisé plusieurs visites pédagogiques d'exploitations agricoles auprès de collégiens (en mars 2014). Les JA Corse ont participé à la semaine nationale du goût du 13 au 17 octobre 2014, l'occasion de faire découvrir l'agriculture insulaire, ses filières, ses métiers et saveurs.

PERSPECTIVES

Restez vigilant sur l'ensemble des dossiers défendus et poursuivre le travail pour la mise en place du dispositif régional du suivi-post installation.

RÉGION FRANCHE-COMTE

CONTEXTE

La région Franche-Comté réunit quatre départements : Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort. Au niveau JA, on ne compte pas moins de 987 adhérents en 2014, chiffre en augmentation depuis quelques années.

L'équipe administrative se compose de deux salariées : une déléguée régionale et une secrétaire partagée avec les structures départementales. L'interlocutrice - coordinatrice installation est mise à disposition par la chambre régionale d'agriculture pour travailler en binôme avec le responsable installation JA qui est aussi le président du COI de la chambre régionale d'agriculture.

ACTION DES JA

Vie syndicale : présence des élus aux instances régionales et représentation sur de nombreux dossiers. Pour avoir une voix JA en région, des groupes de travail régionaux sont actifs : installation, environnement, réseau et mutualisation, foncier, lait, promotion des métiers et CO évènementiel (Halles de Jim, foires et salons).

Appui du réseau, cohésion : s'est tenue pour la première fois cette année une Université d'hiver régionale réunissant 80 JA de tout horizon en Franche-Comté. Avenir Formation est une formation de 15 jours à la prise de responsabilités réunissant tous les ans une dizaine de stagiaires de Bourgogne Franche-Comté. Au niveau salarié, l'appui au réseau passe par des réunions animateurs et l'accueil des nouveaux animateurs.

Communication : la promotion du métier et une dynamique réseau sont mis en avant lors de différents évènements où des délégations régionales sont formées : foire comtoise, Halles de Jim, Salon de l'agriculture, finale régionale de labour, ou lors de conférences-débats (installation cette année).

Installation : l'actualité s'est concentrée suite aux Assises sur la mise en place de la nouvelle Crit et la définition des nouvelles modalités des aides à l'installation. Il faut toujours noter la présidence du Comité d'Orientation Installation à la chambre régionale d'agriculture et des CO ODASEA des départements. Le travail sur des filières en manque de RGA (porcine, ovine...) continue.

Environnement : ont eu lieu des évènements de communication positive (théâtre forum) de la profession sur l'environnement avec la réalisation de 32 fiches argumentaires pour les responsables agricoles pour parler d'agriculture et d'environnement. Une plaquette pour les jeunes a été créée pour sensibiliser à l'utilisation de produits phytosanitaires. Les responsables départementaux ont été formés à la communication positive. Sur les finales de labour, des démonstrations de matériel d'agriculture de précision ont eu lieu.

Foncier : mise en place d'actions concertées pour la semaine du foncier et suivi de la politique Safer. Un recensement des zones de friches et la mise en place de la charte du foncier avec les maires s'opèrent.



Lait : définition d'une stratégie d'installation en lait standard et lait AOP pour l'après-quota.

Promotion des métiers : mise en place d'un listing de jeunes souhaitant accueillir des stagiaires découverte sur leurs fermes, communiquée aux CIO et aux professeurs principaux lors d'une rencontre (trois rencontres sur la région au cours de demi-journées d'information), formation des responsables promotion des métiers.

PERSPECTIVES

Installation : Suivi jeune, travail sur la transmission, les coûts de reprise et les outils comme le mur bancaire.

Environnement : conférence pendant la FRL sur les bonnes pratiques agricoles, démonstration de matériel d'agriculture de précision, fond de stand pour sensibiliser à l'utilisation de produits phytosanitaires, formation à la communication positive sur l'environnement, film sur les bonnes pratiques agricoles, portraits de jeunes du réseau ayant des pratiques agricoles intéressantes pour l'environnement.

Promotion des métiers : Déploiement du plan de communication pour développer l'apprentissage en milieu agricole en Franche-Comté, Création d'un fond de stand pour les foires et salons, mise à jour du logiciel JA'pprends et création d'un fascicule sur son utilisation, réunions d'information des conseillers d'orientation.

Réseau : échanges inter-canton au cours de l'année suite à l'Université d'Hiver, foires et salons, travail de mutualisation des assurances, UH régionale une fois par an, travail sur la réforme territoriale.

RÉGION HAUTE-NORMANDIE

CONTEXTE

La région Haute-Normandie, ce sont deux départements : l'Eure et la Seine-Maritime, situés de part et d'autre de la Seine, véritable colonne vertébrale de notre région. Elle nous ouvre les portes du marché mondial grâce à deux grands ports français : Rouen et le Havre.

Région de grandes cultures et de polyculture-élevage lait, la filière végétale y est très développée, nous sommes par exemple la première zone productrice de lin textile au monde.

ACTION DES JA

Renouvellement des générations agricoles: Très actifs au sein du Crit, nous avons pu faire passer de nombreuses positions sur l'agro-écologie et la défense de l'élevage. Notre action a permis de relever le niveau de la DJA et d'élargir le public cible par rapport aux objectifs de la région.

Nous avons également obtenus la gestion des PAI au sein des deux départements (contre un auparavant) en partenariat avec les chambres d'agriculture.

Promotion du métier : Organisation d'un forum des métiers lors de la journée porte ouverte d'un lycée agricole. Une centaine de jeunes ont pu échanger avec des professionnels de l'agriculture ainsi qu'avec la cité des métiers de Haute Normandie.

Lait : En début d'année, nous avons pris l'initiative de rencontrer les responsables des laiteries et OP régionales pour leur présenter le projet post quota de JA et échanger avec eux sur l'avenir de la filière lait en région. Nous avons notamment défendu l'importance pour les laiteries que les jeunes laitiers aient suivi le dispositif installation pour garantir le sérieux de leur projet.

Vie du réseau : Les JA de l'Eure ont accueilli l'Université d'hiver 2014, qui a été un vrai moment d'émulation entre le CA et les équipes locales. Bravo à eux !



Évènement : La région a organisé la Finale régionale de labours Normandie lors du Festival de la Terre des JA de l'Orne qui a attiré plus de 5 000 personnes. Cinq candidats de Normandie y participaient.

PERSPECTIVES

2015 est l'année des grands changements, avec la mise en place du nouveau dispositif installation, la fin des quotas... JA Haute-Normandie travaille activement sur de nouveaux moyens pour continuer à dynamiser l'installation malgré ce contexte.

Nous continuerons également à asseoir JA HN comme un acteur incontournable de la région sur les questions installations. La re-fusion de la Normandie sera également une question centrale de 2015, avec l'objectif de garder la dynamique aujourd'hui acquise.

RÉGION ILE-DE-FRANCE

CONTEXTE

Jeunes Agriculteurs région Ile-de-France, créée suite au projet Réso'RGAnisation, compte deux départements syndicaux, l'Ile-de-France Ouest et la Seine-et-Marne. Ces deux départements réunissent 300 adhérents répartis sur 15 cantons. L'Ile-de-France a la singularité d'être une région où doivent cohabiter zones urbaines en constantes évolutions et espaces agricoles de plus en plus menacés. En effet, il est à noter que 42% du territoire est consacré à la production agricole, principalement céréalière, mais que ce chiffre est en constante diminution face à l'étalement urbain.

ACTION DES JA

L'année 2014 aura permis d'assoir la légitimité de Jeunes Agriculteurs en tant qu'acteur agricole régional incontournable. Elle restera également marquée par un travail constant avec le conseil régional dans le cadre du Crit et ce, afin de favoriser l'installation aidée sur des exploitations viables et pérennes.

Jeunes Agriculteurs région Ile-de-France œuvre pour l'installation des jeunes afin d'assurer l'avenir de la profession. Dans ce cadre, Jeunes Agriculteurs s'implique auprès des partenaires et des pouvoirs publics pour défendre un projet agricole régional et des ambitions communes et ce, dans le but de soutenir l'agriculture francilienne et d'assurer la pérennité du métier d'agriculteur en Ile-de-France.

Région de tradition céréalière, l'Ile-de-France dispose d'une agriculture diversifiée (grandes cultures, élevages, maraîchage, arboriculture). Jeunes Agriculteurs souhaite valoriser la mise en place de pratiques agricoles raisonnées, en cohérence avec les exigences environnementales actuelles et répondant à la demande du consommateur francilien. C'est pourquoi la Région encourage les pratiques agricoles novatrices et durables qui garantissent de nombreux débouchés pour les producteurs.



Jeunes Agriculteurs région Ile-de-France s'investit dans des projets de communication positive afin de valoriser la profession agricole auprès du grand public. Ainsi, début juin, les jeunes agriculteurs ont investi l'avenue des Champs-Elysées à l'occasion du Goût des Champs. L'occasion d'aller à la rencontre du public pour présenter le métier d'agriculteur et de mettre en valeur l'agriculture francilienne.

PERSPECTIVES

Jeunes Agriculteurs région Ile-de-France souhaite consolider sa place de référent Installation au sein des instances régionales agricoles. Ainsi le renouvellement des générations en agriculture reste la priorité de la structure qui œuvre pour faciliter, soutenir et encourager l'installation de nouveaux porteurs de projets. L'année 2015 sera également consacrée à la promotion du métier et du territoire francilien auprès du grand public, à l'occasion des Festivals de la Terre en septembre prochain.

RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

CONTEXTE

La région Languedoc Roussillon se compose de l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère et les Pyrénées-Orientales. La région est la première région de France productrice de vin avec un quart du vignoble français mais aussi de blé dur. Le climat et le relief lui permet aussi de posséder une grande diversité de production animale et maraîchère. L'élevage est caractérisé par son extensivité et la valorisation des garrigues et sous bois. Plus des 54% des exploitants agricoles produisent sous signe de qualité et 11.14% de la SAU régionale est en bio.

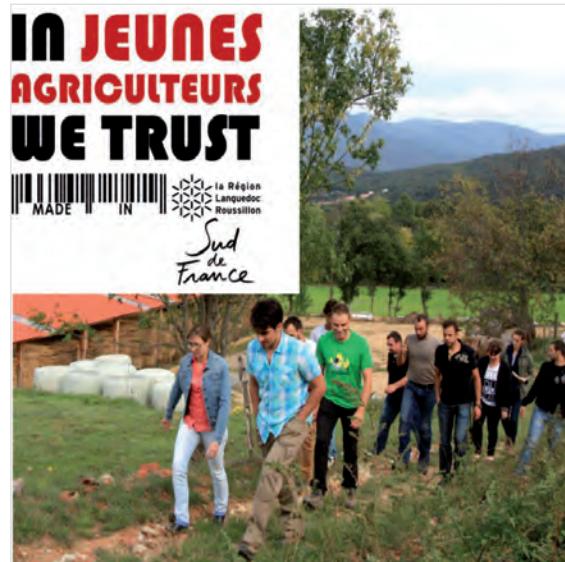
ACTION DES JA

RGA: En 2014, l'installation a été au cœur de tous les évènements des Jeunes Agriculteurs Languedoc-Roussillon.

Des journées « installation » dans chaque département permettent à tout porteur de projet de rencontrer les différents conseillers et organismes en charge de l'installation et susceptibles de l'épauler dans la création de son projet. JALR a également organisé le « Moi(s) je m'installe ». Après un lancement réunissant les principaux acteurs du territoire autour d'une inauguration d'installation, les départements ont tenu la presse en haleine chaque semaine pendant un mois entier avec des témoignages de jeunes installés.

Politique agricole : Jeunes Agriculteurs Languedoc-Roussillon s'est investis en 2014 dans les discussions autour de la Pac, en lien étroit avec JA national mais aussi sur les thématiques de l'eau et de l'environnement avec l'organisation de rencontres de sensibilisation de l'administration et du préfet de région sur les difficultés liées aux réglementations. Suite aux Etats généraux de l'agriculture en février, les JA se sont mobilisés pour décliner et adapter les problématiques aux spécificités régionales, afin d'avoir des arguments solides à porter auprès du préfet. Les JA de la région se sont également fortement mobilisés sur les différentes manifestations de l'année, notamment en novembre sur les 8 points durs.

Communication: Le concours photographique Images de nos Campagnes, permet d'apporter à



des élèves de lycées généraux une première connaissance du monde agricole. Avec une centaine d'élèves participants, une exposition des photos primées s'est effectuée à Perpignan dans le cadre du festival Visa pour l'Image. Par ailleurs, des opérations régionales de dégustation de produits sont l'occasion d'attirer l'attention du grand public sur les productions régionales et d'engager le dialogue entre producteurs et consommateurs, des départements jusque dans les Halles de Jim.

PERSPECTIVES

JA Languedoc-Roussillon poursuivra son travail pour que la politique Feader soit cohérente et favorise le renouvellement des générations. JA Languedoc-Roussillon devra également trouver un nouvel équilibre et mettre en œuvre une organisation inédite dans le cadre de la préparation de la réforme territoriale. Cette année devra permettre à l'équipe de poursuivre les travaux engagés lors de cette première année de mandature et de préparer son renouvellement.

RÉGION LIMOUSIN

CONTEXTE

Le Limousin se compose de trois départements : la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne.

Présente sur près de 51% du territoire, l'agriculture contribue fortement à l'économie locale. Les actifs agricoles représentent près de 6% de l'emploi régional soit le double de la moyenne nationale.

Une exploitation sur deux est spécialisée en élevage bovins viande et une sur cinq en ovins/caprins. Les prairies couvrent plus de 80% du territoire. A côté de ces activités d'élevage, la région accueille également des productions végétales diversifiées dont certaines sont emblématiques du Limousin (ex : pommes, châtaignes et noix).

ACTION DES JA

L'année 2014 a été marquée dans un premier temps par un renouvellement fort des équipes départementales et de celle régionale. Mais elle a surtout été d'une grande intensité syndicale !

Tout au long de l'année, les responsables ont dû faire face à un manque de visibilité et à une absence d'annonces claires concernant la Pac 2014-2020. De plus, le nouveau schéma de gouvernance du second pilier soit le transfert de sa gestion aux régions, a nécessité une vigilance forte de notre syndicat afin d'être pour ses interlocuteurs des acteurs inévitables sur notre territoire.

Nous avons aussi redoublé d'efforts sur notre dossier phare qu'est le Renouvellement des Générations en Agriculture afin de défendre l'ensemble des positions de notre réseau mais aussi au sein du Crit, instance dans laquelle nous avons particulièrement veillé à faire entendre nos idées et être force de propositions.

Toujours dans le cadre du second pilier de la Pac, notre syndicat s'est battu pour défendre la mise en place d'une MAEC Finition viande en zones herbagères, accompagnant le maintien de nos élevages et le développement de la finition des animaux sur notre territoire. Soutenu par l'ensemble de la profession, JA Limousin a défendu son caractère prioritaire dans le PDRR.



Concernant le réseau, JA Limousin s'est fortement mobilisé sur les Halles de Jim. Projet fédérateur et mobilisateur, il a constitué pour nos équipes et nos adhérents un temps fort de 2014, montrant à nouveau l'expertise de notre réseau dans l'animation du monde rural.

PERSPECTIVES

JA Limousin continuera à mettre tout en œuvre pour défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et pour favoriser l'accès au métier d'agriculteur devant garantir des perspectives à long terme. Au-delà de ses fondamentaux, un autre challenge nous attend : celui de nous mobiliser et de nous organiser dès maintenant pour répondre aux enjeux de demain dans le contexte de la réforme territoriale afin de rester des acteurs incontournables.

RÉGION LORRAINE

CONTEXTE

La région Lorraine est composée de quatre départements au total. La Lorraine est une région agricole en zone intermédiaire, au carrefour entre la France et l'Europe où se retrouvent des zones d'élevages et de cultures. Les agriculteurs de la région se sont engagés vers la structuration des filières régionales autour d'une volonté de retour de la valeur ajoutée sur les exploitations par les produits agricoles.

ACTION DES JA

Renouvellement des générations en agriculture : En 2014, les Jeunes Agriculteurs de Lorraine ont continué leurs réflexions pour une refonte du guide à l'installation, et sur une réponse coordonnée à l'appel d'offre des Points Accueil Installation de la Lorraine. Dans une optique de régionaliser les services d'accompagnement, les JA de Lorraine ont proposé de se structurer autour d'une association régionale des Points Accueil Installation.

Promotion du métier : Au-delà de la participation de la région au salon de l'agriculture, les JA de Lorraine se sont investis dans la participation au salon de la formation en septembre. Les Lorrains y seront encore présents en 2015.

Sur un autre registre, les JA de Lorraine se sont également fortement impliqués dans l'Année Internationale de l'agriculture familiale avec l'envoi de délégation de jeunes dans les pays partenaires de l'AFDI de Lorraine. La réalisation d'action de financement en faveur de l'Afdi et de ses partenaires. Et également l'accueil d'une délégation colombienne début septembre 2014 pour le Sommet international de l'agriculture familiale.

Défense du métier : Cette année aura été également chargée sur le plan de la défense syndicale, que ce soit au sujet de la directive Nitrates qui ne fait qu'imposer aux agriculteurs plus de contraintes sans rien en retour ou encore sur le thème de la Pac et l'organisation de la session viande dans les Vosges en novembre 2014, JA de Lorraine compte bien rester attentif à ces dossiers et aux évolutions futures.



Évènements : La finale régionale de labour d'Alsace et de Lorraine, qui s'est déroulée à Gimbrétt, aura permis d'accueillir plus de 10 000 visiteurs pour faire découvrir aux petits et aux grands les coulisses de notre agriculture. Les Lorrains auront participé également en nombre aux Terres de Jim à Bordeaux au mois de septembre 2014.

PERSPECTIVES

L'année 2015 sera une année de challenge pour la Lorraine, avec l'accueil de plusieurs événements nationaux en région tels que Terre de Jim se déroulant à Metz au mois de septembre ou l'Université d'hiver à Verdun au mois de décembre. La région a voulu étendre ses activités et son rayonnement auprès des adhérents et misant sur des événements réseau tout en gardant comme priorité le renouvellement des générations en agriculture. JA de Lorraine continuera à défendre les jeunes de son réseau via un travail sur les filières et via une participation active à la mise en place des diverses politiques régionales.

RÉGION MIDI-PYRÉNÉES

CONTEXTE

Une région (huit départements), six missions principales : accompagner les équipes; relayer et informer; se concerter, construire des positions régionales, mener des projets communs; travailler à des partenariats spécifiques avec les interlocuteurs régionaux. L'année écoulée a poursuivi les travaux autour du projet de mandature autour de quatre axes : le RGA, le réseau, l'environnement, et l'économique.

ACTION DES JA

Économique. JAMP assure le suivi des instances d'orientations de la politique régionale agricole: Caf régional, Feader et commissions spécifiques dédiées par programme, assiduité au Ceser.. Année écoulée marquée par la mobilisation pour contribuer à la préparation du futur programme régional de développement rural 2014-2020, et la construction des mesures d'initiatives régionales en particulier.

Le RGA. Année marquée par la déclinaison régionale des conclusions des assises de l'installation et la contribution au volet installation du PDRR. Les travaux avec les filières, de plus en plus préoccupées par le renouvellement des producteurs, s'est étoffée. Concernant la promotion du métier, JAMP a poursuivi ses actions régionales auprès des collèges et des lycées mais aussi des écoles primaires suite à la réponse à l'appel à projet Programme national pour l'alimentation.

Dossiers environnementaux. Outre le suivi des différents dispositifs régionaux, le fait marquant de l'année reste et de loin la forte implication syndicale dans le dossier directive Nitrates avec un combat syndical qui s'est poursuivi. L'aboutissement des projets bloqués de créations de stockages d'eau demeure une problématique majeure, à l'image de l'énergie qui a été déployée sur le suivi du dossier de Sivens.

L'appui au réseau. Assuré au quotidien (animateurs, élus) sur l'ensemble des dossiers. Appui dans le cadre des formations de responsables, réunions de travail, projets spécifiques. Cette année une nouvelle formation régionale des animateurs, dans un cadre de formation nationale



décentralisée. L'année a vu la préparation d'une seconde Université d'hiver régionale, qui a réuni début 2015 les responsables cantonaux, départementaux, régionaux et nationaux autour de travaux destinés à renforcer l'efficacité de travail en réseau sur le dossier foncier. Cette UHR a dégagé des travaux concrets qui sont à lancer. Enfin, une année marquée par un travail se poursuivant sur le financement des neuf structures JA dans le contexte de baisse du FSA, ainsi que la réalisation du projet Halles de Jim dans le cadre de la mobilisation nationale des régions sur le projet.

PERSPECTIVES

Poursuite du projet politique JAMP. Parmi les figures imposées: poursuite du travail engagé sur le financement des structures, finalisation du PDRR, élaboration du SDREA, réflexion sur les nouvelles donnes de compétences des collectivités territoriales et du nouveau périmètre régional, lieu de prédilection des politiques agricoles demain. Le combat syndical sur les créations de stockages d'eau continuera d'être incontournable, au même titre que le RGA et la mise en œuvre du PDRR.

RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

CONTEXTE

2014 : Une année de plein boom pour les JA Nord-Pas de Calais avec l'élection d'une nouvelle équipe prometteuse : nouveau conseil, nouveau bureau et nouvel administrateur national. L'objectif de ce nouveau mandat : être présent sur tous les fronts afin de représenter au mieux les adhérents de la région. Le lancement également de plusieurs projets et travaux aussi bien syndicaux qu'événementiels.

ACTION DES JA

Le renouvellement des générations en agriculture, PAIT, Crit, PE... de nouvelles abréviations pour le dossier installation auxquelles Jeunes Agriculteurs Nord-Pas-de-Calais aura pleinement participé. Le RGA 2014 a été exclusivement politique, avec le suivi du Comité régional pour l'installation et la transmission, la participation aux groupes de travail du PRCTA, l'élaboration de la nouvelle grille DJA et le suivi de la Loi d'avenir agricole. 2014 est une année de transition et de négociations... 2015 en sera tout autre : une année d'implication !

Dynamique locale

Terres en Fêtes, Terre Entreprise, les Olympiades... des rendez-vous incontournables qui ont jalonné l'année 2014 pour tous les cantons du Nord-Pas de Calais. Ces rencontres régionales ne sont pas étrangères aux liens d'amitié et de solidarité qui se tissent entre les adhérents de toute la région. Il devient de plus en plus courant pour nos JA d'aller participer ou aider aux foires agricoles et autres finales cantonales de labour des cantons voisins. Le réseau régional s'ancre bel et bien dans la voie de son pari, à savoir une régionalisation réussie, à tous les niveaux !

Évènementiel

Terre en Folie se poursuit, comme chaque année, et est une fois encore, un franc succès avec 12 000 visiteurs accueillis ! Le canton de Montreuil et les terres de Campigneulles les Petites, passe la main au canton de Valenciennes pour l'édition 2015. Pour sa première édition, le festival des saveurs du Nord Pas de Calais s'est déroulé à merveille dans le centre ville d'Orchies fin Septembre. Accueillant pas loin de 13 000 personnes, le temps d'un week-end, Festi'Pévèle fut un succès auprès



des citadins, des partenaires et des structures associatives ayant participé à cette fête de l'agriculture régionale et de la culture locale.

L'année 2014 aura été marquée également par la fameuse Finale mondiale du labour : Les Terres de Jim et plus particulièrement par les Halles de Jim. Une vingtaine de jeunes de la région ont donc pris part à cette expérience hors du commun mêlant convivialité, communication sur les produits locaux et échanges avec le grand public.

PERSPECTIVES

2015, année du RGA ? Marquée par la signature des 20 ans de la charte à l'installation à Saint-Pol sur-Ternoise, cette nouvelle année sera riche en évènement autour de l'installation et des métiers du monde agricole : Graines d'Avenir pour le week-end de la Pentecôte, trois Journées régionales de l'installation et de la transmission, l'actualisation de la Charte à l'installation et le suivi de la mise en œuvre de la LAA.

RÉGION OUTRE-MER

CONTEXTE

JA Outre-Mer rassemble la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et la Réunion. Il s'agit de la plus jeune région du réseau. Les spécificités de ces collectivités départementales et régionales à la fois, les contraintes d'éloignement mais aussi celles liées à Réso'RGAnisation impliquent un fonctionnement atypique. Le contexte financier ajoute là encore des difficultés à surmonter pour accentuer et améliorer le travail régional.

ACTION DES JA

• **Loi d'avenir** : une synthèse des attentes ainsi que des amendements ont été rédigés et proposés aux députés et sénateurs ultramarins ou membres de la délégation outre-mer. On notera l'inscription de « l'accès aux financements » dans les objectifs de la politique d'installation. Il est toujours utile de rappeler qu'une demi politique financière sur l'installation est mise en œuvre pour les jeunes ultramarins: pas de prêts bonifiés accessibles en Martinique, Guadeloupe, Guyane et Mayotte.

• **Harmonisation des productions reconnues agricole par l'Amexa** : la réflexion menée depuis quatre ans a abouti avec la mise en place de l'Activité minimale d'assujettissement. Il s'agit pour un jeune de pouvoir bénéficier de l'affiliation à l'Amexa même si ces productions ne sont pas reconnues comme agricole telles la production caprine en Martinique, l'élevage équin à la Réunion et tant d'autres...

• **Top-up jeune** : stratégie pour rattraper un nouvel oubli des négociations nationales... avec l'interpellation de l'Odéadom, le sujet est inscrit à l'ordre du jour en 2015. Interpellation de Le Foll au congrès à Saint-Brieuc qui s'est engagé à intégrer un volet installation dans le Posei et rencontre en fin d'année avec Luc Maurer.

• **Communication** : plusieurs communiqués de presse diffusés dans l'objectif d'assoir la structure JAOM et sa reconnaissance, qui ne coule pas de source, sur la Loi d'avenir, l'élection de la nouvelle équipe, mobilisation du 5 novembre, le soutien à l'équipe de JA Mayotte...



PERSPECTIVES

La mise en œuvre des PDR 2014-2020 reste la priorité et ne présage rien de bon pour l'installation. La réforme du Posei prévue pour 2016 se dessinera en 2015. JA Outre-Mer fera tout pour l'intégration d'un volet « installation » dans ce Posei réformé (équivalent du 1er pilier de la Pacpour l'hexagone). De même l'après-quota sucrier est aussi un axe de travail important. Enfin, JA Outre-Mer sera présent aux Halles de Jim 2015 pour communiquer sur ses produits et ses savoir-faire de qualité.

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

CONTEXTE

JA Pays de la Loire et ses cinq départements a poursuivi sa structuration régionale. Ce réseau, riche d'une grande diversité de productions animales et végétales, a travaillé au renouvellement des générations en agriculture et à l'avenir des filières.

ACTION DES JA

Prospective : garder un temps d'avance

Installation : Les JA des Pays de la Loire se sont fortement mobilisés pour le maintien d'une politique régionale unitaire et sans discrimination. Ils ont été force de proposition sur la DJA et sa modulation. Ils ont distingué un jeune installé du territoire avec le Prix régional à l'installation.

PAC : Les JA des Pays de la Loire ont contribué aux négociations sur la Pac et travaillé avec les OPA régionales à la construction du Feader.

Lait : Les JA des Pays de la Loire, en collaboration avec les JA Bretagne, ont travaillé au maintien d'une politique à l'installation dynamique au sein du bassin laitier ouest. Ils ont dénoncé le non respect des contrats par les entreprises, ont fait des propositions pour l'après-quota avec la défense du maintien des conférences de bassin comme lieu de discussion de l'installation.

Viande bovine : Les JA des Pays de la Loire ont contribué à l'étude Instal'bov' de la CRA des Pays de la Loire sur l'installation et la transmission en viande bovine. Ils ont réfléchi au mur bancaire et aux outils de financement les plus appropriés à cette filière et qui permettent aux éleveurs de conserver leur capacité de chef d'entreprise. Les JA ont également mené des actions de contrôle des origines en GMS et dans des établissements de RHD.

Foncier : Les JA des Pays de la Loire ont contribué au démarrage de la construction du SRDEA.

Jamais sans mon réseau !

La région Pays de la Loire s'est réunie en séminaire et a poursuivi son travail sur l'organisation de son réseau et son autonomie financière.



Communication : parler du métier

Pour le grand public, lors de Ferme en Ville à Nantes, via le concours photo régional exposé au Sima à Paris en 2015 et via leur participation à l'action "Made In Viande" proposée par Interbev. Par de la promotion des produits laitiers dans les écoles en sensibilisant plus de 2 000 élèves des Pays de la Loire au parcours du lait, de sa production à sa consommation.

PERSPECTIVES

Pour 2015, les JA des Pays de la Loire poursuivront leur contribution à la construction du SRDEA et leur lobbying pour un accompagnement efficace des futurs installés.

2015 sera également l'occasion pour le réseau JA Pays de la Loire de poursuivre son travail de mutualisation pour encore plus de cohérence régionale

RÉGION PICARDIE

CONTEXTE

La région est composée de trois départements : la Somme, l'Aisne et l'Oise.

L'agriculture occupe en Picardie 70% du territoire régional. Une région à forte tradition agricole, et le maintien de cette tradition ainsi que sa diversité de production est un objectif primordial au niveau culturel et économique.

Premier producteur français de betteraves à sucre, second pour la pomme de terre et les endives, neuvième pour la production de lait de vache.

ACTION DES JA

En 2014, l'accent a été porté sur le réseau et sa cohésion, au travers des Halles de Jim et des nombreux évènements créateurs de lien au sein de la région et des départements comme l'école des responsables régionale.

Renouvellement des Générations en Agriculture:
Au mois de mai s'est tenu le traditionnel colloque régional organisé par JA Picardie, rassemblant l'ensemble des acteurs concernés autour de l'installation et de la transmission. Ce fut l'occasion de travailler en collaboration avec de nombreux partenaires venus animer les ateliers thématiques, et de rassembler les jeunes souhaitant s'installer et futurs cédants autour d'une même table. Forte de son succès, une nouvelle édition sera organisée en mai 2015.

Promotion du métier : Des travaux ont été menés avec quelques établissements d'enseignement agricole de Picardie pour promouvoir le métier d'agriculteur auprès des élèves. C'était également l'occasion de les informer sur le parcours à l'installation et faire découvrir/sensibiliser à la dimension de l'agriculture et les interactions qu'elle a avec d'autres secteurs (ex: environnement, consommation, social...)

Politique régionale : Une cohésion régionale souhaitée sur les dossiers installation, lait, grandes cultures, Pac et environnement via la constitution ou le maintien de groupes de travail. Point essentiel pour l'échange entre départements et la réflexion sur les travaux et les actions syndicales à réaliser. Cet objectif de projet politique doit se



poursuivre et se faire sur l'année 2015.

JA Picardie a également participé à différentes réunions régionales en tant que membre et a également été présent lors des instances du Ceser.

Formation : L'année 2013 a vu naître une école des responsables régionale, qui se déroule en trois parties sur la fin d'année 2013 et l'année 2014. Ce fut l'occasion pour les élus régionaux et départementaux de se former à la connaissance du territoire régional, à la communication, au rôle de l'agriculteur de demain. En partenariat avec Afdi, les participants ont également participé au module intitulé « Face aux défis posés à l'agriculture mondiale », qui s'est conclu par un déplacement à Madagascar.

PERSPECTIVES

En 2015, l'accent sera porté sur le fonctionnement de la structure en lien avec les départements de la région. Pour renforcer la cohésion de l'équipe, JA Picardie participera à l'évènement Le Goût des Champs en Juin et organisera sa première Finale Régionale de labour en Septembre. Sans oublier, tout au long de l'année de continuer à renforcer nos partenariats.

RÉGION POITOU-CHARENTES

CONTEXTE

Comme en 2013, la réforme de la Pac, la Directive Nitrates ou encore les différentes lois en discussions ont soulevé tout au long de l'année de fortes interrogations sur lesquelles le réseau s'est mobilisé.

ACTION DES JA

Forte implication sur le dossier Installation et la promotion du métier :

- Lobbying auprès de la Région Poitou-Charentes pour la mise en œuvre du PDR sans blocage des dossiers des jeunes ;
- coordination régionale des PII et des actions Pidil ;
- élaboration des contours d'un PII régional ;
- préparation du dispositif 2015 : contribution sur les critères de modulation, la composition du Crit, la procédure de validation des dossiers ;
- Table ronde sur « Comment financer son projet d'installation » avec les présentations des dispositifs de Labelliance, Crédit Mutuel, Safer et Crédit Agricole ;
- semaine de l'installation avec pour thème principal, les filières d'élevage ;
- foncier : table ronde avec les maires et la Safer sur la préservation du foncier et les propositions pour la Loi d'avenir, envoi de la charte à tous les maires de la région ;
- coordination des interventions sur le métier dans les collèges.

Année de l'agriculture familiale : intervention en AG commune Afdi PC et Coop de France PC, accueil de Djimadoum Odingar, représentant d'Atader (organisation de producteurs au Tchad), participation au sommet International à Bordeaux.

Terres de Jim : implication de JA PC à tous points de vue ! Avec des produits et bénévoles dans les Halles de Jim, un stand de restauration régionale rencontrant un vif succès, et un stand au sein de la galerie des régions. Plus de 80 bénévoles impliqués, vivement l'édition 2015 !



PERSPECTIVES

Après avoir travaillé sur la structuration au sein de la région Poitou-Charentes pour être plus efficace tant localement qu'à l'échelon régional, lieu de prises de décisions pour le territoire pictocharentais. Il s'agit désormais d'envisager une nouvelle organisation tant régionale que nationale du fait de la réforme territoriale et la naissance de la région rassemblant Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes.

RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

CONTEXTE

La région Provence Alpes Côte d'Azur est composée de six départements. La diversité de ses territoires (de la haute montagne, au littoral, en passant par plaines et coteaux), se traduit par une grande richesse de ses produits et de ses modes de productions. Nombreux sont donc les dossiers qui intéressent les jeunes agriculteurs de la région !

ACTION DES JA

• Dossiers et Filières

RGA : contribution et participation active au Crit et à ses ateliers (préparation labellisations PAI/CEPPP/Satge21h et modulation DJA) visant à mettre en œuvre la nouvelle programmation "installation", Suivi de l'élaboration du PDRR Paca, Suivi des politiques installations nationales et régionales (PPP, PIDIL, Conseil Régional) et de leur application en département (coordination des PII, Suivi des journées départementales Installation), Animation du PRI et du site Internet des PII de Paca.

Foncier : création d'un groupe de réflexion JA/FRSEA ; travaux sur le PPAS PACA et le futur SDREA ; suivi de la charte d'animation foncière (Safer/FRSEA/JA).

Pac et Fonds structurels : participation aux réunions d'information et de concertations régionales dans le cadre de l'élaboration des différentes programmations 2014-2020 ; organisation d'une table ronde avec les candidats au Parlement européen ; travaux sur la prise en compte des surfaces pastorales.

Environnement : Rencontre avec la Dréal et participation aux CRAEC ; Mobilisation sur extension des zones vulnérables et sur traitement phytosanitaires dans la LAA ; participation à la table ronde inter OPA sur le loup.

Filières : Suivi cellule de crise sur les fruits et légumes/embargo russe ; participation aux travaux du comité de bassin viticole et du CROPSAV.

MSA : Sensibilisation des responsables sur l'importance des élections et du rôle de l'élu local.

• Projets :

Halles de Jim : participation à l'évènement les Terres



de Jim 2014 en Gironde.

AIAF : rencontre avec Afdi et projet d'en créer une en Paca; participation à une table ronde lors de la FRL ; accueil d'une délégation d'agriculteur burkinabé.

Formation : mise en place de la 1^{ère} promotion de G4 avenir (formation de responsable inter OPA régionale).

Remplacement : Coordination régionale des Services de Remplacement.

PERSPECTIVES

JA Paca s'est fixé deux objectifs fondamentaux : favoriser des installations durables et vivre dignement du métier d'agriculteur. Même si l'équipe a été renouvelée, le nouveau projet reste articulé autour de trois axes : produire des idées en lien avec nos objectifs ; porter ces idées auprès de différents partenaires ; donner aux responsables les moyens de réaliser leurs missions grâce à la mise en place de projets liés à la compétence, la disponibilité et l'ouverture d'esprit.

2015 sera l'occasion de réaliser un premier séminaire d'équipe pour faire le bilan à mi-mandat.

RÉGION RHÔNE-ALPES

CONTEXTE

L'année 2014 restera une année chargée en actions syndicales pour les JA, tous secteurs confondus, une année intense avec la négociation du second pilier de la Pac et une année de rencontre avec le grand public rhône-alpin.'

ACTION DES JA

Alerter et sensibiliser

En 2014, les JA ont fait entendre leurs voix par des actions spectaculaires : action traçabilité viande au McDo (19 février) et au péage de Villefranche sur Saône (17 septembre), manifestation à Bourg-en-Bresse et à Valence (5 novembre) ou encore Dimanche à la Campagne à Lyon (18 mai)... Mais c'est aussi à travers beaucoup d'autres actions, dans les cantons, auprès des élus, que les JA ont su montrer leur détermination à défendre leur métier.

Se former et proposer

En 2014, les JA Rhône-Alpes ont voulu être force de proposition. Ainsi, l'action de l'équipe régionale s'est focalisée sur :

- l'installation bien sûr, avec la négociation du passage du dossier dans le PDR du Feader et la définition de la nouvelle grille de modulation avec le Conseil régional et la Draaf. JA a également travaillé à l'harmonisation du dossier Installation pour une labellisation régionale, déclinable dans les départements.

- la formation des jeunes et des responsables avec la troisième promotion (2013-2015) d'Acteurs Demain! Cette année, les stagiaires sont allés à la rencontre de l'Europe à Bruxelles et de l'OMC à Genève. Mais aussi, deux séminaires pour former les nouveaux responsables départementaux sur l'installation et pour travailler la mutualisation entre départements.



- une réflexion thématique notamment avec un voyage d'études sur la filière lait au Malopolska (Pologne) et une forte participation aux sessions filières nationales. JA Rhône-Alpes a aussi mis en place une mutualisation des moyens humains sur des dossiers phares afin d'être mieux représenté dans les instances régionales.

PERSPECTIVES

L'année 2015 sera très certainement celle de la communication, de la négociation et de la formation. Session lait les 20, 21 et 22 janvier à Cublize (69), Dimanche à la campagne le 31 mai à Lyon et la FRL à Saint Martin-en-Haut (69) les 29 et 30 août retiendront l'attention. Elle sera aussi l'année de la préparation de la fusion avec l'Auvergne et donc de la définition d'une position commune auvergnate-rhône-alpaise sur le dossier installation à la veille des élections régionales.

Les membres du Conseil d'administration de JA :

Les équipes administratives:

Service syndical : CANY Vincent, CHARRIER Aurélie, DANG N'guyen, GUYET Raphael, LAYOLE Anaïs, LECOCQ Lauren, VANLEMBERGHE Julie, et les DR des régions.

Service FDRH : BROCHET Valérie, COULIBALY Daniel, FARGOUCHE Karima, PHILIPPE Valérie.

Service communication : FAURE Célia, GHARBI Cihem, GOUBIN Adrien, GROUSSARD Christelle, OGLOBLEFF Christine.

Service économique : BANOR Jessica, CHAUMET Maxime, JANA , DE SOUANCE Amaury, Ulrike, NEDELEC Yann, QUESNEL Romain, SIMON Jérôme;

JA mag : DE BOYER D'EGUILLES Carole, GROULT Yannick, PEYLERAS Jérôme, LESSINGER Nadine.

Direction : BOURDREZ Agnès, DANFAKHA Kiya, RIVAILLER Régis, THEBAULT Pascale, VAUCELLE Aurélien, ZAOUI Badia.

Mise en page de ce rapport : Jessica BANOR

Mai 2015

MERCI À TOUS



14, rue La Boétie
75382 Paris cedex 08
tél : 01 42 65 17 51 fax : 01 47 42 62 84
site internet : jeunes-agriculteurs.fr